L'Œuvre architecturale de Le Corbusier

UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE AU MOUVEMENT MODERNE

[17] Maison de la Culture de Firminy

FIRMINY / FRANCE

Proposition d'inscription sur
la Liste du patrimoine mondial,
présentée par l'Allemagne,
l'Argentine, la Belgique, la France,
l'Inde, le Japon et la Suisse.

PLAN DE GESTION

ville de
Firminy

© flc adagp - photo Ville de Firminy

Plan de **gestion,** de **communication** et de **développement durable** de la

Maison de la Culture de Le Corbusier

à Firminy

SOMMAIRE

INTRODUCTION ----------3

1. PRÉSENTATION DE LA VILLE DE FIRMINY, DU TERRITOIRE ET DE SON ENVIRONNEMENT ----------4

1.1. Situation de l'élément constitutif du Bien dans la partie française de la série ---------- 4

1.2. Situation du l'élément constitutif du Bien en région ---------- 5

1.3. Description de l'environnement de l'élément constitutif du Bien ---------- 5

2. IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DE L'ELEMENT CONSTITUTIF DU BIEN --8

2.1. Coordonnées géographiques ---------- 9

2.2. Statut de la propriété ---------- 9

2.3. Historique et description ---------- 10

3. PROCESSUS D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL ----------13

3.1. La contribution de la Maison de la Culture de Firminy à la valeur universelle exceptionnelle (VUE) de la série des œuvres de Le Corbusier ---------- 13

3.2. L'implantation de l'élément constitutif du Bien dans un site remarquable avec une empreinte forte- 13

3.3. L'authenticité de la Maison de la Culture ---------- 16

3.3.1. Le projet et sa réalisation ---------- 16

3.3.2. Un prototype des Maisons de la Culture qui s'inscrit dans l'histoire de l'Education Populaire en France -- 17

3.4. Périmètre de protection ---------- 18

3.4.1. La genèse de la zone de protection ---------- 18

3.4.2. La zone tampon ---------- 19

3.4.3. Les différents dispositifs de protection à Firminy ---------- 20

3.5. État actuel de conservation de la Maison de la Culture ---------- 25

3.5.1. Phase1 : restauration de la toiture et du complexe d'étanchéité ---------- 26

3.5.2. Phase 2a : restauration des façades, intérieurs et abords ---------- 27

3.5.3. Phase 2b : restauration du mobilier des salles de spectacle ---------- 30

4. PROGRAMME THEMATIQUE----------31

4.1. Politique de gestion de l'élément constitutif du Bien ---------- 31

4.1.1. Les objectifs ---------- 31

4.1.2. Les instances de pilotage et de gouvernance ---------- 31

4.2. Plan d'actions ---------- 33

4.2.1. Les thématiques ---------- 33

4.2.2. Les fiches-actions ---------- 33

5. ANNEXES ----------54

5.1. Ouvrages ---------- 54

5.2. Articles de presse ---------- 55

5.2.1. La Tribune - le progrès – le 30/04/2010 ---------- 55

5.2.2. La Tribune - le progrès – le 21/07/2010 ---------- 56

5.2.3. La Tribune - le progrès – le 23/07/2010 ---------- 56

5.2.4. La Tribune - le progrès – le 23/05/2014 ---------- 57

INTRODUCTION

Dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial de 1972, ratifié par l'État français en 1975, *« L'œuvre architecturale de Le Corbusier : une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne »* fait l'objet d'un dossier de nomination en série et transnationale à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Implantée sur la commune de Firminy, dans le département de la Loire, la Maison de la Culture de Firminy, propriété de la ville de Firminy, fait partie de cette série.

Le présent plan de gestion est une déclinaison locale du plan de gestion global de la série, pour les sites français.

1. PRÉSENTATION DE LA VILLE DE FIRMINY, DU TERRITOIRE ET DE SON ENVIRONNEMENT

1.1. Situation de l'élément constitutif du Bien dans la partie française de la série

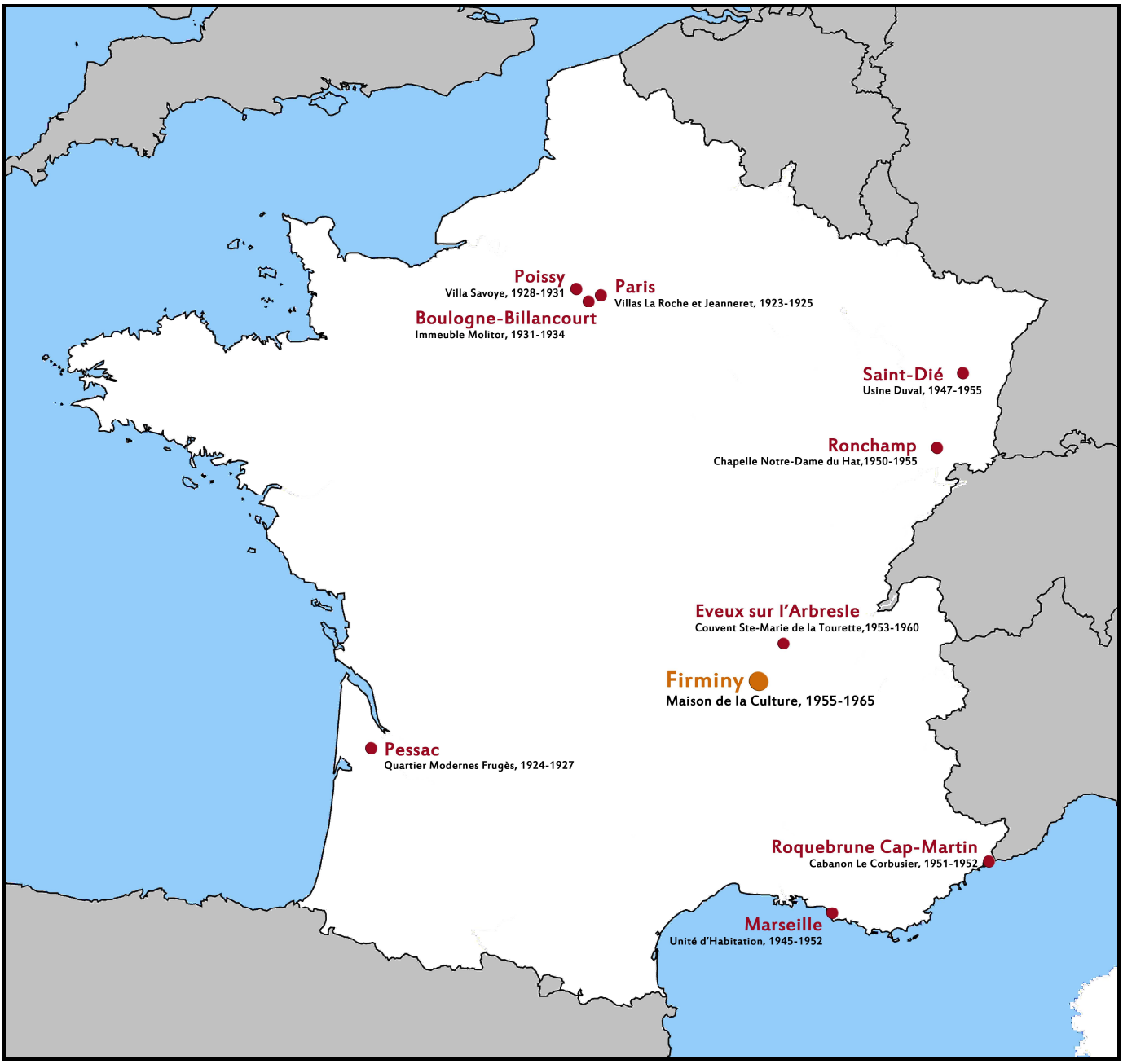

1.2. Situation du l'élément constitutif du Bien en région

La Ville de Firminy se situe en France, en région Rhône-Alpes, dans le département de la Loire, à une quinzaine de kms à l'ouest de Saint-Etienne.

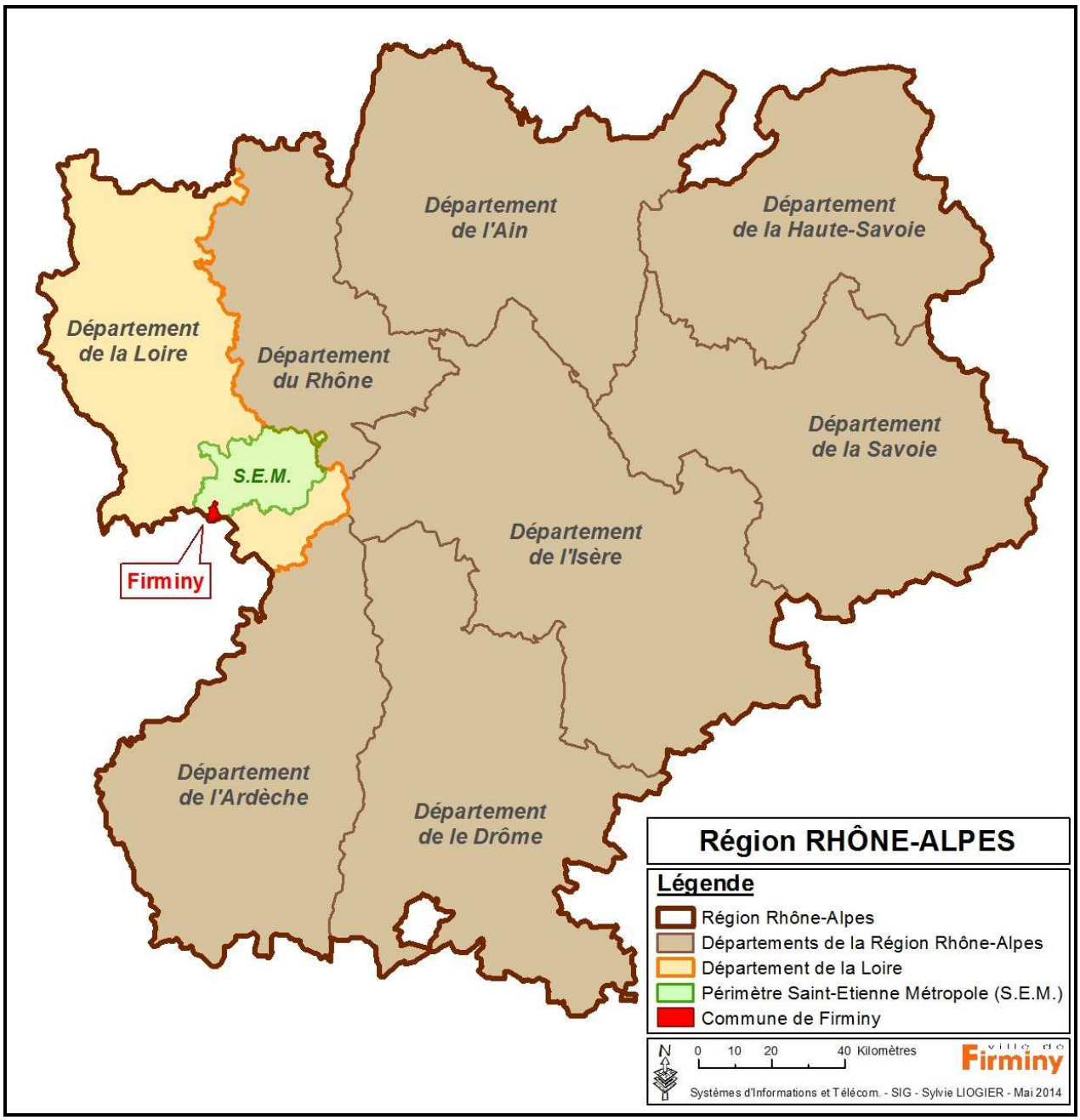

1.3. Description de l'environnement de l'élément constitutif du Bien

Chef-lieu de canton et porte d'entrée depuis l'Auvergne dans le département de la Loire, la ville se situe dans la vallée de l'Ondaine. La commune se développe autour de la RN88, axe de communication entre Saint-Etienne et le massif central et de la voie ferrée Saint-Etienne/le Puy.

Pôle de l'agglomération stéphanoise, la commune bénéficie d'une desserte urbaine :

Autoroutière : A47 (Lyon /Saint-Etienne) avec A45 en projet ; RN88 pour le Puy-en-Velay ; A72 (Saint-Etienne /Clermont-Ferrand), permettant un accès facilité avec l'ensemble du territoire français.

Ferroviaire : liaisons TER entre le Puy-en-Velay et Lyon (1h avec 16 liaisons par jour) et nationales TGV avec Paris depuis Saint-Etienne via Lyon (3h avec 16 liaisons par jour).

Aérienne : avec l'aéroport de Saint-Etienne Bouthéon à 30 mn et l'aéroport international Lyon Saint-Exupéry à 1h15 mn.

Transports collectifs urbains.

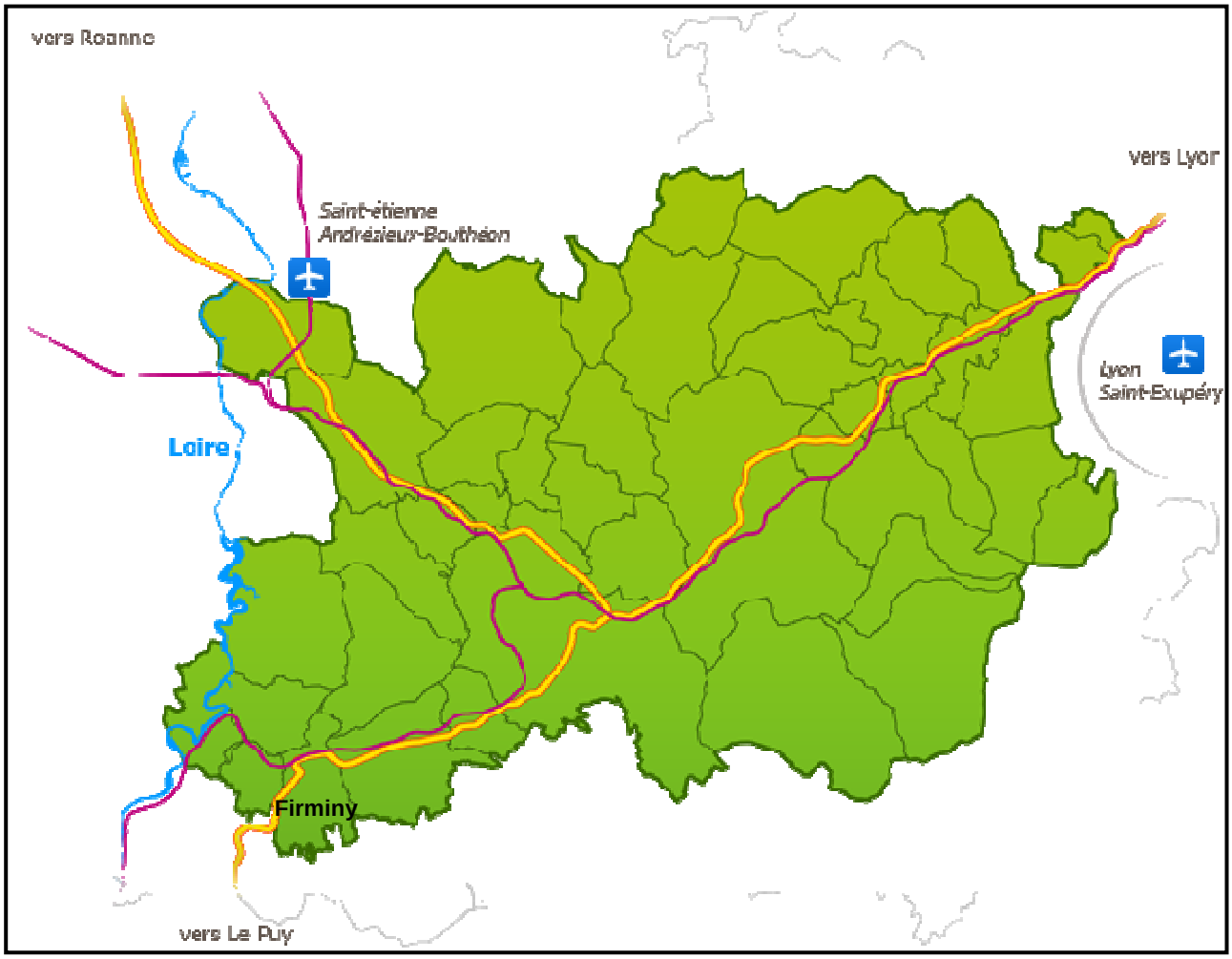

Avec une population totale de 17 232 habitants, elle joue un rôle de ville-centre par rapport à l'ensemble de la vallée de l'Ondaine et aux communes proches du Département de la Haute-Loire.

Firminy est limitrophe des communes de :

Fraisses, Unieux, Roche-la-Molière, Le Chambon-Feugerolles dans le département de la Loire, en région Rhône-Alpes.

Saint-Just-Malmont et Saint-Ferréol d'Auroure dans le département de la Haute-Loire, en région Auvergne.

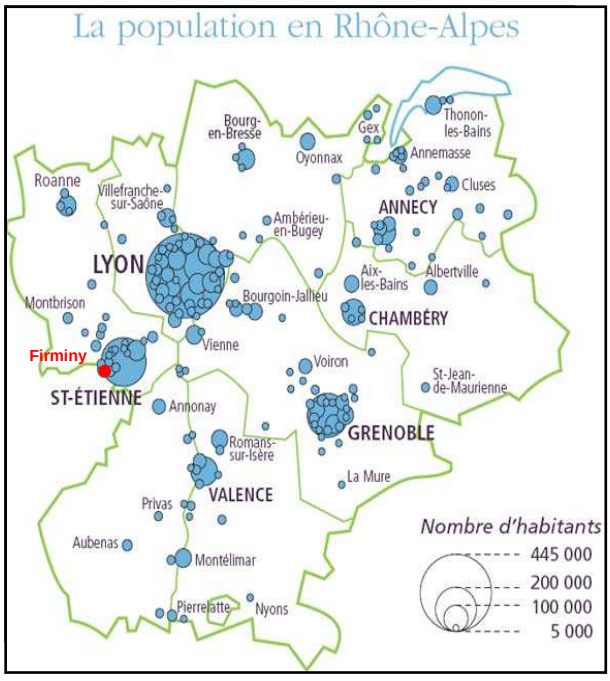

La Ville de Firminy fait partie de la **Communauté d'Agglomération de Saint-Etienne Métropole (SEM)**, créée le 21 décembre 1995 avec 22 communes.

Constituée officiellement depuis le 1er janvier 2001, elle comprend actuellement **45 communes** de la région stéphanoise avec presque **400 000 habitants**.

La communauté d'agglomération est un Établissement Public de Coopération (EPCI) qui s'articule autour d'un conseil de communauté (dont les délégués issus des conseils municipaux des communes membres), d'un bureau (un président, des vice-présidents et des membres qui sont pour l'essentiel des maires de communes) et des commissions thématiques.

Saint-Etienne Métropole et son office de tourisme communautaire **Saint-Etienne Tourisme** sont des partenaires privilégiés dans la gestion du site Le Corbusier à Firminy.

Cet office de tourisme communautaire, sous statut EPIC, date de 2007 ; un des 4 bureaux d'information permanente est basé à la **Maison de la Culture**.

Firminy est une ville-porte du Parc Naturel du Pilat qui se développe au Sud.

Firminy s'inscrit en limite des gorges de la Loire qui font partie du réseau Natura 2000 bénéficiant d'une protection au titre des sites (site classé et inscrit).

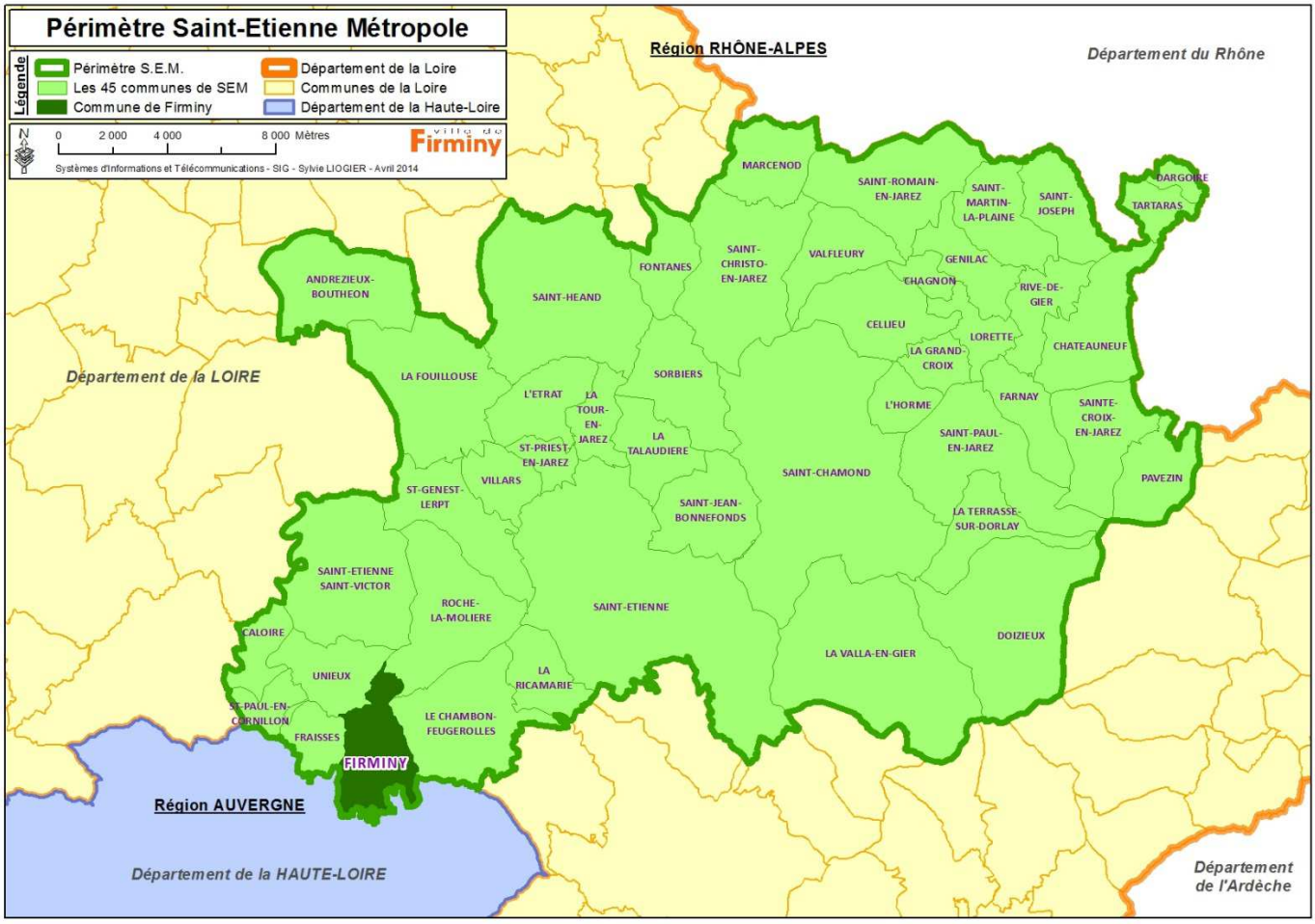

2. IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DE L'ELEMENT CONSTITUTIF DU BIEN

Dans la proposition de l'inscription en série dénommée « ***L'œuvre architecturale de Le Corbusier : une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne*** », la **Maison de la Culture de Firminy** s'identifie dans le tableau suivant :

N° d'identification	Nom de l'élément	Région	Surface de l'élément constitutif du Bien proposé	Surface de la zone tampon
AO 301	Maison de la Culture de FIRMINY	Rhône-Alpes	5,0971 ha	93,31 ha

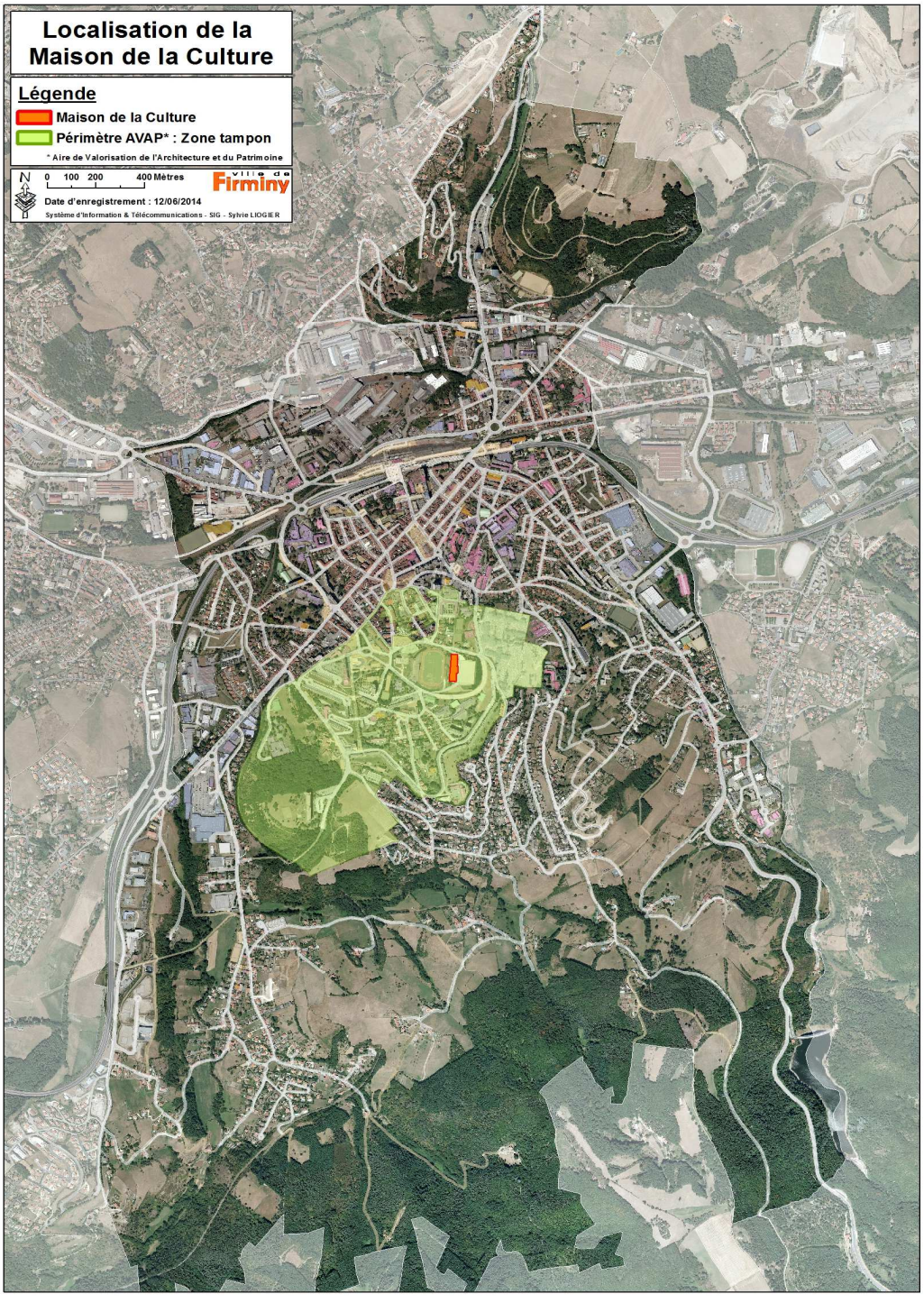

2.1. Coordonnées géographiques

Coordonnées de latitude et longitude en Lambert 93 :

X= 800 857m et Y= 6 476 799 m

En WGS :

Latitude 45°23'00'' N / Longitude 4°17'21'' E

La Maison de la Culture de Le Corbusier à Firminy, élément constitutif du Bien s'inscrit dans un exemple unique d'œuvres pensées par le Corbusier, formant un ensemble cohérent « Le Centre de recréation du corps et de l'esprit ». Il couvre une surface de 6,517 ha et se compose outre de la Maison de la Culture :

- du stade municipal de Le Corbusier
- de l'église Saint-Pierre, conçue par Le Corbusier (1960-1965), José Oubrerie Assistant et réalisée par José Oubrerie Architecte (1970-2006)
- de la piscine réalisée par André Wogenscky, collaborateur de Le Corbusier.

L'ensemble est situé dans le quartier de Firminy-Vert (zone tampon) qui compte une autre réalisation de l'architecte : l'Unité d'Habitation.

Le Bien correspond à la parcelle AO 0301 du cadastre de la commune.

2.2. Statut de la propriété

Ville de **FIRMINY**, collectivité territoriale.

2.3. Historique et description

Dans les premiers projets de Le Corbusier, la Maison de la Culture de Firminy et les gradins du stade installés au fond de la carrière ne font qu'un. L'idée d'un anneau de voirie qui d'Est en Ouest, englobe le site, revient à Le Corbusier qui en fait sa proposition dès sa première étude. L'ensemble relève d'une « plastique paysagère » qui prend en compte les qualités du site, marqué par la profonde entaille que laisse l'ancienne carrière de pierres. De cette dépression, Le Corbusier tire toute la force plastique de sa composition paysagère et urbaine.

Implanté à l'ouest, l'édifice reposerait sur le fond de l'ancienne carrière, les gradins portant en quelque sorte la Maison de la Culture « sur leur dos ». Cette solution qui profite de la dénivellation du site, ne sera pas retenue essentiellement en raison d'une répartition difficile des crédits entre les deux Ministères de tutelle Culture et Sports, concernés par l'édifice.

Maison de la Culture Le Corbusier, pignon Sud et façade Est

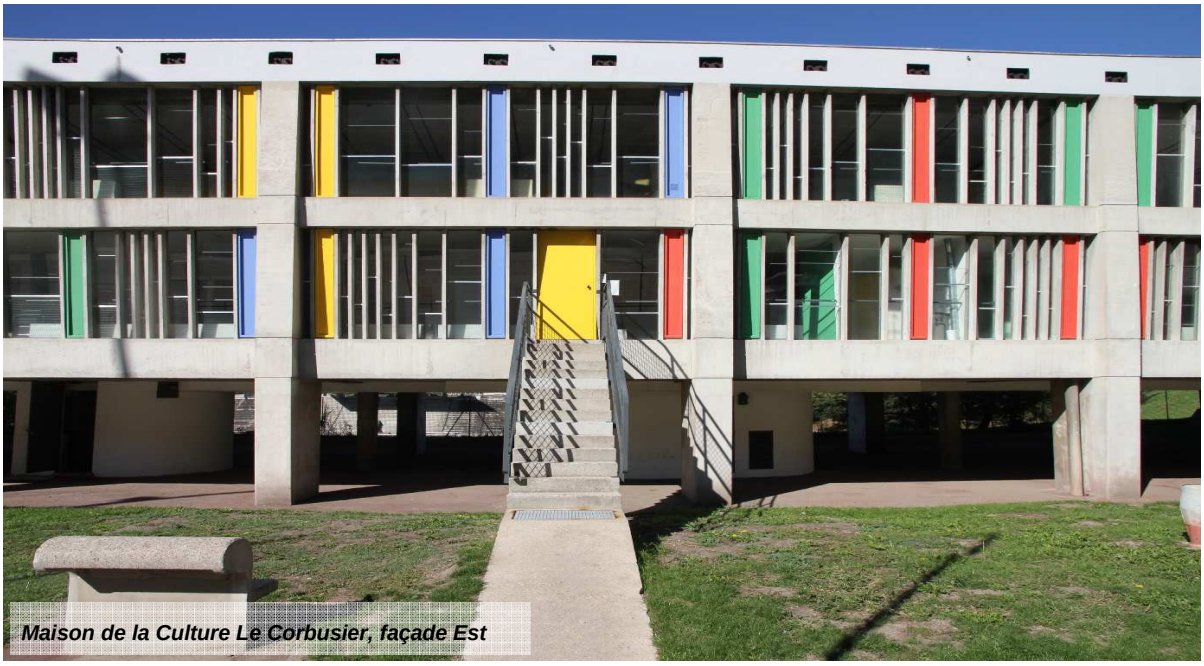

Maison de la Culture Le Corbusier, façade Est

Maison de la culture, façade Ouest

En juillet 1958, Le Corbusier soumet un deuxième avant-projet où les deux programmes sont dissociés. Il dispose la Maison de la Culture et de la Jeunesse sur la crête de la falaise à l'Est de la carrière, tel un temple de la connaissance sur une acropole moderne. Une note de l'Atelier explique ce parti : « *…l'implantation de ce bâtiment a été choisie sur la falaise faisant vis-à-vis aux tribunes de béton pour des raisons essentiellement paysagères.*
En effet, la Maison de la Culture et de la Jeunesse perchée environ à 10 mètres au-dessus du grand terrain des sports couronne intensément la falaise et équilibre la silhouette générale du Centre sportif… ». La surélévation de l'édifice sur des pilotis, ses lignes élancées en porte à faux au-dessus du vide et son élégante toiture courbe amplifient puissamment cette disposition ascensionnelle qui tire le meilleur parti du contexte.

Du projet précédent, Le Corbusier retient l'idée d'une façade inclinée en porte à faux au-dessus du terrain de sports.

La distribution interne occupe trois niveaux :

- Au premier niveau se trouvent la chaufferie, un petit foyer en double hauteur relié à l'étage supérieur par un escalier en béton et des loges d'artistes.
- On accède au deuxième niveau par une rampe sur la façade Est, opposée au stade. A ce niveau sont installés l'accueil, une salle de spectacle, un auditorium, une bibliothèque, un studio audiovisuel, des ateliers d'art plastique et des « rues » d'exposition.
- Enfin, au troisième niveau on trouve des bureaux, une salle de danse et des locaux pour l'accueil d'activités associatives.

L'ossature fut constituée de portiques transversaux en béton armé, distants de sept mètres. L'aspect brut de décoffrage des façades correspondait ici au désir de composer avec la roche naturelle de la falaise.

La toiture en voûte inversée est composée de dalles Celtium posées sur cent trente-deux câbles groupés par deux. Cette solution, encore jamais expérimentée, fit craindre au bureau de contrôle

Sécuritas-Socotec un affaissement des câbles susceptibles de provoquer des problèmes d'étanchéité. Les désordres enregistrés jusqu'à présent ne menacèrent jamais l'intégrité de l'édifice.

La construction de la rampe extérieure est décidée pour se substituer à l'accès taluté prévu au permis de construire.

À la fin de l'année 1965, E.Claudius Petit, Maire de Firminy, confia l'aménagement intérieur, la conception du mobilier et l'équipement de l'édifice au designer et architecte décorateur Pierre Guariche. Avec le concours de Georges Garby, premier directeur de la Maison de la Culture et de la Jeunesse dès 1965, Pierre Guariche aménagea l'ensemble de l'édifice.

L'attribution des pièces n'a cessé d'évoluer pour répondre au mieux aux impératifs du cahier des charges des maisons de la culture voulues par le Ministre des Affaires Culturelles, André Malraux. Certains locaux changent de fonction, d'autres fusionnent, le plancher intermédiaire est créé pour concevoir une salle de danse.

La conception de l'édifice s'inscrit dans un temps long entre les premiers croquis de 1956 et le début du chantier. Les hésitations de programme ont accompagné la conception de l'équipement initialement appelé « Maison des jeunes », dédiée aux activités extra scolaires et au sport.
Dénommé « Maison de la Culture et de la jeunesse » à son ouverture en 1965, il est aujourd'hui devenu « Maison de la Culture ».

3. PROCESSUS D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL

3.1. La contribution de la Maison de la Culture de Firminy à la valeur universelle exceptionnelle (VUE) de la série des œuvres de Le Corbusier

La **Maison de la Culture** contribue à la valeur universelle exceptionnelle selon trois attributs de valeur retenus :

Attribut A : la Maison de la Culture est le **prototype d'un équipement culturel type** tel que Le Corbusier le conçoit aux pieds des immeubles de logement dans tous ses projets d'urbanisme et dans la **Charte d'Athènes**. Au plan national, il est également le prototype de la Maison de la Culture, concept inventé par le Ministre français et écrivain de renommée mondiale André Malraux.

Attribut B : la Maison de la Culture offre une exceptionnelle contribution au **Renouvellement des formes et des conceptions spatiales** de l'architecture moderne. Conçue au début des années soixante, en plein triomphe de l'orthodoxie moderne fondée sur une géométrie primaire rigoureuse, elle réoriente l'architecture moderne, par ses façades inclinées et son toit courbe, vers un registre formel nouveau : celui d'une **Architecture sculpture.** Ces formes inusitées induisent une **Composition spatiale nouvelle** accentuée par le fait que Le Corbusier se sert, à l'intérieur, de l'inclinaison des parois et de la courbe de la toiture qu'il laisse apparente.

Attribut C : la couverture de la Maison de la Culture permet à Le Corbusier de tester une **solution technique nouvelle**, celle d'une toiture courbe posée sur des câbles tendus entre deux façades. Il est, avec Eero Saarinen, l'un des premiers à expérimenter cette solution génératrice de nouvelles formes.

3.2. L'implantation de l'élément constitutif du Bien dans un site remarquable avec une empreinte forte

L'ensemble architectural et urbain du « Centre de récréation du corps et de l'esprit », expression d'inspiration corbuséenne employée par Claudius-Petit dans une note en décembre 1962, se trouve symboliquement à l'articulation entre la ville ancienne de Firminy et le quartier de Firminy-Vert avec lequel il a été conçu. Il épouse la forme d'un ovale écrasé, dans le site d'une ancienne carrière, étagé sur une déclivité de 55 mètres depuis le cimetière jusqu'au point bas de Firminy-Vert. Une voie périphérique en anneau que dessina Le Corbusier en matérialise les contours. Au sein de cette zone verte, Le Corbusier a disposé de haut en bas : un terrain d'entraînement, la Maison de la Culture et de la Jeunesse, le théâtre de plein air, le Stade municipal, l'église Saint-Pierre ainsi que la piscine.

Le stade d'athlétisme et le terrain de football sont installés au fond de l'ancienne carrière de pierres. Les tribunes du stade suivent la déclivité du flanc Ouest de la falaise. Le Corbusier tire parti de la forme de cuvette allongée, taillée dans le roc à une profondeur de 15 mètres. Les spectateurs accèdent au stade au niveau des gradins hauts. Les gradins, en béton épousent la forme de la cuvette qui contient l'étendue du terrain de football de dimension internationale, la piste d'athlétisme de 400 mètres et une piste droite. Le chantier est repris par André Wogenscky à la suite du décès de Le Corbusier en 1965, le stade de 4180 places dont 500 abritées sous un auvent de béton, est conforme aux intentions premières de Le Corbusier.

Stade municipal Le Corbusier

À proximité, Le Corbusier a prévu l'emplacement de la piscine réalisée plus tard par son collaborateur l'architecte Wogenscky. Il avait délimité dans le plan de masse d'origine l'emprise générale du bâtiment et également distingué le gabarit de la piscine couverte, de celui du bassin extérieur.

***Piscine Municipale André* WOGENSCKY**

L'édifice est finalement conçu et réalisé entre 1966-1969 : la construction reprend les grands principes de l'esquisse originelle. Elle constitue une des limites du site. C'est un bâtiment en double hauteur qui oppose un volume largement vitré à une assise pleine en rez-de-chaussée. Les formes générales, mais également le calepinage des parois en béton brut sur des dimensions issues du Modulor, ainsi que les ouvertures inspirées des pans ondulatoires inventés pour le

Couvent de la Tourette à Eveux (Rhône), site faisant partie de la série, font clairement référence à l'architecture de Le Corbusier.

Enfin, la verticalité de l'église Saint-Pierre vient caler la composition en son point bas.

Eglise Saint-Pierre

Dans le programme précis d'église paroissiale remis à Le Corbusier en janvier 1961, l'abbé Roger Tardy, curé de la paroisse de Firminy-Vert, insiste sur la notion de pauvreté au sens spirituel du terme. La commande de l'église Saint-Pierre de Firminy-Vert s'inscrit dans ce courant de renouveau de l'art sacré dans le catholicisme où la primauté est rendue au programme et aux artistes et qui s'accommode tant plastiquement que techniquement des moyens disponibles. Les religieux attendent de Le Corbusier une œuvre qui ne sacrifie pas l'intérieur à l'extérieur, un plan assez ramassé, refusant une église en longueur, et, un clocher qu'ils préfèreraient voir remplacer par un signal.

Le Corbusier conçoit un premier projet en plan carré sur quatre niveaux desservis par une rampe. Les sacristies, le presbytère, les salles de catéchisme et la cure occupent les niveaux au sol, l'église proprement dite se trouvant portée aux deux derniers niveaux, sous le cône qui reçoit le clocher-signe. Cet élément s'inspire également de l'étude de l'église du Tremblay, réinterprétée ici grâce à l'expérience du Palais de l'Assemblée à Chandigarh en Inde (1955). Ce cône, membrane mince de béton, est volontairement laissé brut de décoffrage : une dalle inclinée ovoïde percée de deux canons à lumière en ferme son sommet. Elle repose sur des pilastres en béton (trois par côté) qui ménagent tout autour du socle de l'église de larges plages de lumière.

Pour des raisons financières, les autorités religieuses renoncent en avril 1964 à construire sur ce site de carrières qui exige des fondations spéciales. Elles demandent à Le Corbusier d'accepter un autre terrain mais l'architecte n'acceptera pas de renoncer.

Il décède en août 1965, laissant la réalisation de l'église au stade d'un avant-projet sommaire, cependant abouti sur le plan conceptuel. José Oubrerie, dessinateur de ce projet au sein de l'Atelier de la rue de Sèvres, mettra au point le projet d'exécution et conduira la construction de l'église (1968- 2006) sur le site prévu à l'origine par Le Corbusier.

En effet, après la réalisation des fondations, du socle, des cinq niveaux intérieurs et du début du cône, de 1970 à 1978, les travaux restent arrêtés pendant une longue période. Ils ne reprennent

qu'en 2003 lorsque l'Association Le Corbusier pour l'église de Firminy-Vert qui a jusque-là assuré la continuation de la maîtrise d'ouvrage, fait donation de celle-ci et de l'édifice à la communauté d'agglomération de Saint-Etienne Métropole (SEM), sous condition d'un achèvement fidèle.
L'église est achevée en novembre 2006 par José Oubrerie qui en a assuré la continuité de la maîtrise d'œuvre.

Le tracé de l'anneau périphérique du « Centre de recréation du corps et de l'esprit » a été imposé par Le Corbusier, souvent sans aucune concertation entre l'atelier Le Corbusier d'une part, les Ponts et Chaussées, la mairie et l'architecte – urbaniste André Sive, d'autre part. La forme du chemin périphérique et son raccordement avec les chemins vicinaux voisins ont été modifiés contre l'avis de Sive et du maire Claudius-Petit. L'implantation du terrain principal, l'emplacement et la taille des pistes qui avaient été étudiés avec la direction de la Jeunesse et des Sports ont été transformés. Le Corbusier imposa progressivement et unilatéralement sa marque sur le site.
Il contrôla également le tracé des voies piétonnières qui traversent le site, dont il a souhaité faire un site sans voiture, un site « où l'on marche ». Avant son décès, il dessina également le tracé des haies, des guichets d'accès, de l'éclairage public et il décida de l'implantation de clôtures et de la végétation.

3.3. L'authenticité de la Maison de la Culture

3.3.1. Le projet et sa réalisation

Réalisé du vivant de l'architecte, l'édifice aujourd'hui appelé **« Maison de la Culture »** a donc connu des hésitations de programme liées aux changements de politique nationale et des évolutions avant d'être construit de 1961 à 1965.

Le point haut du site à l'Est où l'anneau de voies qui délimite le site longe le cimetière, offre une vision exceptionnelle de l'édifice qui permet d'apprécier sa forme oblongue de cent douze mètres et surtout la courbe de sa toiture. Unique au milieu des années soixante, cette solution reste originale et audacieuse. Cette courbe apporte un indéniable élan qu'une toiture plate n'aurait pas généré.

Tourné vers le stade, la façade Ouest est celle que privilégie Le Corbusier dans toutes ses perspectives à partir de 1958. Elle donne sa pleine mesure à la composition paysagère que l'architecte met en place à cette époque. C'est depuis la piste d'athlétisme que le parti de l'architecte peut le mieux s'apprécier.

A l'origine dans le premier projet corbuséen de 1956, les tribunes du stade portaient littéralement la Maison des Jeunes sur leur dos dessinant en coupe la forme d'un trapèze inversé dont la base est moins large que le sommet. La solution originale se trouvant coûteuse et générant des espaces trop étroits et peu adaptés à l'usage de la Maison des Jeunes, Le Corbusier modifie son projet en 1958 et sépare les deux équipements en deux édifices distincts en déplaçant la Maison des Jeunes juste au sommet de la falaise ocre de l'ancienne carrière.

De la complémentarité un peu brutale de la roche facturée et du béton brut de décoffrage, Le Corbusier joue pleinement pour donner une force plastique exceptionnelle au nouveau projet. Le dynamisme des lignes fuyantes de la coupe trapézoidale de l'édifice est amplifié par sa situation en bordure de crête et par la vue en contre-plongée qui accuse l'élan de l'édifice. La façade Ouest surplombe le vide de l'ancienne carrière et l'image de l'Acropole d'Athènes si prégnante chez Le Corbusier s'impose ici comme une référence évidente pour la mise en situation de ce temple de la jeunesse et de la culture. Les pans ondulatoires imaginés et conçus par Le Corbusier et Iannis Xenakis ajoutent à cette façade Ouest un effet vibratoire qui accentue le dynamisme général des formes de l'architecture et du paysage. Enfin, la polychromie contribue encore à donner un rythme musical à cette façade dessinée et sculptée.

De 1958 à l'édifice réalisé, le projet a évolué en légèreté. En 1958, la Maison de la Culture n'occupe que deux niveaux plaqués au sol sur la roche ; d'une version à l'autre jusqu'au projet définitif de 1961, Le Corbusier surélève progressivement l'édifice sur pilotis afin que l'on puisse apprécier la ligne horizontale du dessous du bâtiment et amplifier encore davantage l'effet de légèreté produit par la vue en contre-plongée. Selon le propre discours de Le Corbusier, les pilotis

permettent également d'assurer une continuité urbaine, principe auquel il attache beaucoup d'importance.

Le pignon Sud a été orné à la demande de Claudius-Petit d'un décor en relief que Le Corbusier remet le 23 mai 1962 alors que le mur de béton banché est partiellement coulé. C'est la raison pour laquelle seule la partie supérieure du motif est en négatif grâce à un moule en bois dans le coffrage, tandis que la partie inférieure est rajoutée sur le béton existant. Le Corbusier reprend dans sa composition un des thèmes qui lui sont chers dans son œuvre peinte et sculptée.

L'entrée de la Maison de la Culture se situe en façade Est. A l'origine Le Corbusier avait prévu un large accès taluté mais lors d'une visite en mai 1965 l'architecte, attaché à donner au visiteur le temps d'apprécier l'édifice vers lequel il progresse, renonce à cette esplanade au profit d'une simple rampe de béton facilitant aussi l'implantation du terrain d'entraînement qui lui est imposé. Le porche d'entrée se présente comme un espace cubique couvert d'un toit-terrasse végétalisé, ouvert au Nord et au Sud sur la rampe mais fermé à l'Est par un simple voile porteur en béton. Une large porte pivotante sur un axe unique placé à un tiers de sa largeur, selon un modèle que Le Corbusier appréciait et a réalisé dès 1934, permet d'accéder au hall d'entrée. La poignée en verre de la porte du sas est ornée de la Main Ouverte qui illustre la devise chère à Le Corbusier extraite de son « poème de l'Angle Droit » de 1955 qui comme à Chandigarh et dans tous ses théâtres d'intervention, devint la signature de Le Corbusier. Depuis le hall d'accueil, Le Corbusier ménage une vue plongeante sur le petit foyer selon un dispositif d'espace ouvert sur plusieurs niveaux qui permet de démultiplier les points de vue sur un même espace et ainsi d'enrichir la perception. Le Corbusier formalise la relation entre l'espace et le temps en ouvrant des trémies d'un niveau à l'autre en décloisonnant au maximum le plan, en ouvrant des perspectives et des points de vue inattendus.

L'auditorium ouvert sur quatre niveaux est équipé comme le grand foyer, des salles d'exposition, de l'ancienne bibliothèque, de gradins de béton qui donnent de l'ampleur à la composition spatiale des salles et témoignent des origines du projet.

Les salles d'exposition illustrent l'approche d'équipement culturel conçu pour être polyvalent. La double hauteur de l'espace d'exposition permet d'apprécier depuis la mezzanine la conception technique de la toiture sur câbles visible en sous-face. La toiture suspendue d'une portée de 18,25 mètres dessine une courbe en parabole dissymétrique présentant une flèche de 1,30 mètres. Les dalles de béton cellulaire reposent sur 132 câbles groupés par deux, disposés tous les 1,75 mètres. Les câbles sont reliés aux poutres de béton armé par l'intermédiaire de bielles en acier.

La rue intérieure Sud, ainsi dénommée sur les plans du permis de construire, distribue les pièces de l'aile Sud. L'appellation de *rue*, préférée à celle de couloir, provient de l'imaginaire de *La Ville Radieuse* ou de la *Charte d'Athènes*, deux ouvrages-clefs de l'urbanisme réformateur corbuséen.

La Maison de la Culture est un « prolongement » des immeubles d'habitation sans lesquels ces derniers ne seraient que des cités dortoir : un équipement culturel type tel que le conçoit Le Corbusier dans ses plans d'urbanisme.

3.3.2. Un prototype des Maisons de la Culture qui s'inscrit dans l'histoire de l'Education Populaire en France

La commande du Maire de Firminy à Le Corbusier de réalisation d'une Maison des Jeunes et d'un stade remonte à l'automne 1955. La genèse et la réalisation de ces équipements s'inscrivent dans un double mouvement :

- la situation historique de la France, au sortir de la seconde guerre mondiale, confrontée aux besoins de la reconstruction et aux attentes sociales et sociétales définies pendant la guerre par les forces politiques regroupées au sein du Conseil National de la Résistance (CNR).
- la convergence entre un maître d'ouvrage, homme politique de tendance démocrate chrétienne et un architecte humaniste pour créer un nouveau quartier qui réponde à la fois aux nécessités de donner un logement à ceux qui n'en ont pas mais aussi d'apporter en même temps aux habitants l'ensemble des équipements et cadre de vie nécessaires pour vivre pleinement leur humanité dans ce nouveau quartier.

Le second mouvement trouvera sa concrétisation à Firminy avec la création à la fois d'un vaste ensemble de logements, dans un ensemble urbain qui respecte les principes édictées par la Charte d'Athènes, mais aussi par la réalisation concomitante de nombreux équipements à vocation sociale, culturelle, éducative, religieuse et sportive qui sont réalisés en même temps dans ce nouveau quartier (centre aéré, centre social, halte-garderie et crèche, commerces...).

Ce qui frappe aujourd'hui encore, et montre la pleine réussite de ce projet, est que Firminy-Vert n'est pas qu' un simple quartier d'habitat social comme il en existe de très nombreux en France et dans le monde, mais aussi un endroit, un élément de ville, où les habitants et ceux qui résident ailleurs viennent pour y profiter des équipements.

La conception et la réalisation de la Maison de la Culture vont être profondément liées à la mise en œuvre par le nouveau Ministère des Affaires Culturelles créé en 1959 pour André Malraux dont les missions ont été fixées par décret : « …*rendre accessible les œuvres capitales de l'Humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre de Français* », « …*assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, favoriser la création des œuvres d'art et de l'esprit qui les enrichissent*… ».

Si l'expression « Maison de la Culture » est aujourd'hui indissociable de l'ère Malraux, elle préexistait toutefois à la V^{ème} République. Dès les années 1930, à l'initiative d'artistes regroupés dans l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (dont Henri Barbusse, Charlotte Perriand, Max Ernst…et André Malraux) se crée à Paris une « Maison de la Culture » dont le secrétaire général est Louis Aragon et qui compte parmi ses permanents Jean Nicolas, proche de Le Corbusier, qui sera en 1937 le secrétaire général du V^{ème} Congrès International des Architectes Modernes (CIAM).

Stimulé par le Front Populaire, ce mouvement essaime et donne naissance à une vingtaine d'autres lieux en France. Lié très souvent aux partis de gauche, il a vu son origine dans les « maisons du peuple » dont la finalité est de favoriser « l'auto émancipation ouvrière » du XIX^{ème} siècle.

A la Libération en 1944-1945, les préconisations élaborées pendant la seconde guerre mondiale en France par le Conseil National de la Résistance rappellent que la République garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. Jean Guéhenno, Inspecteur général auprès du Ministre de l'Education Nationale précise alors, en réaction avec la politique menée par le gouvernement de Vichy, son objectif: « … *des Maisons de la culture où les hommes ne cesseraient plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière. Cette maison serait en même temps une maison des jeunes*… »

C'est ce que décide le Conseil Municipal de Firminy en 1955.

Sera-t-elle une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) ou une Maison de la Culture comme Malraux le souhaite à partir de 1959 ?

Au fur et à mesure de l'avancée des réflexions et orientations politiques nationales, le projet de Firminy confié à Le Corbusier va donc évoluer entre ces deux termes et devenir ainsi un véritable prototype qui marque une symbiose magistrale de ces deux acceptions de l'histoire de l'éducation populaire d'après-guerre.

3.4. Périmètre de protection

3.4.1. La genèse de la zone de protection

La principale richesse patrimoniale de la commune reste, par sa qualité et son ampleur, son patrimoine culturel bâti de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. La crise du logement qui frappe le pays au sortir de la seconde guerre mondiale va se traduire par la construction de plusieurs ensembles de logements dans la région stéphanoise. La réalisation du quartier de Firminy-Vert est un des témoignages importants de cette période.

Eugène Claudius Petit, ancien Ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, ami de Le Corbusier, élu maire de Firminy en 1953, entreprend de résoudre les problèmes d'insalubrité de certains quartiers et la crise du logement.

Il oriente donc à la fois son action dans la requalification de la ville ancienne existante et le lancement d'une importante opération de construction de logements et d'équipements publics au sein d'un nouveau quartier : Firminy-Vert.

Au sein de ce nouveau quartier, seront appliquées dans la mesure du possible, les règles édictées dans la charte d'Athènes rédigée en 1933 lors du 4ème Congrès International d'Architecture Moderne.

Le Maire exige des logements de qualité, il souhaite faire de Firminy-Vert une opération exemplaire de 1070 logements, capable d'accueillir 4500 habitants.

Le plan d'urbanisme du nouveau quartier n'est pas l'œuvre de Le Corbusier mais il a été conçu par une équipe d'architectes, ingénieurs, urbanistes, fortement marqués par l'enseignement corbuséen. Les dessins du Centre culturel et sportif et de l'Unité d'Habitation ont été arrêtés par Le Corbusier.

Dès 1953, Eugène Claudius-Petit fait réaliser dans sa ville un bilan social, économique et humain afin de déterminer les besoins de la population. L'insalubrité et le manque de confort des logements sont soulignés.

L'avant-projet du plan d'aménagement de la commune est présenté au Conseil Municipal et aux habitants à l'automne 1954.

Le nouveau quartier est réalisé entre 1953 et 1961 par les architectes Charles Delfante, André Sive et Marcel Roux. Le terrain sur lequel est implanté le quartier représente une surface d'une cinquantaine d'hectares, en prolongement de la ville ancienne, vers le Sud-ouest.

Le plan d'urbanisme qui tient compte de la topographie du site, réserve une place importante aux espaces verts et entend réunir les quatre fonctions fondamentales théorisées par Le Corbusier « *habiter, travailler, se récréer, circuler* ». L'homme doit pouvoir s'épanouir dans un cadre où « *soleil, espace, verdure* » prédominent.

La fusion de Firminy avec le village voisin de Chazeau est réalisée en 1959 dans le but de poursuivre l'urbanisation de la ville, vers le Sud. Le territoire passe de 420 à 1045 hectares.

Au sein du plan d'aménagement de Firminy-Vert Le Corbusier intervient personnellement à partir de 1955 pour la conception du centre culturel et sportif en l'emplacement du futur lieu de culte. Il choisit le site où va s'installer la Maison de la Culture et le Stade. Il travaille également à l'aménagement du site qui doit accueillir trois unités d'habitation sur les hauteurs du nouveau quartier. Plus tard, à partir de 1960, il conçoit le projet de l'église Saint-Pierre. L'achèvement des chantiers engagés lors du décès de Le Corbusier a été organisé selon les dispositions testamentaires de Le Corbusier lui-même.

André Wogenscky achève le stade et réalise la piscine. L'église ne sera achevée qu'en novembre 2006 par l'architecte José Oubrerie.

Par ailleurs, sur les trois unités d'habitation prévues, une seule sera construite.

Le prix d'urbanisme est décerné au quartier en 1961. L'empreinte parcellaire d'une des unités non encore réalisée existe encore.

3.4.2. La zone tampon

En 2003, les limites de la zone tampon ont été déterminées dans un souci de protection des qualités historique, paysagère et urbaine du site. En l'état actuel, la zone tampon couvre environ 90 ha.

La zone tampon est assortie de dispositions réglementaires précises permettant la protection du patrimoine et du paysage.

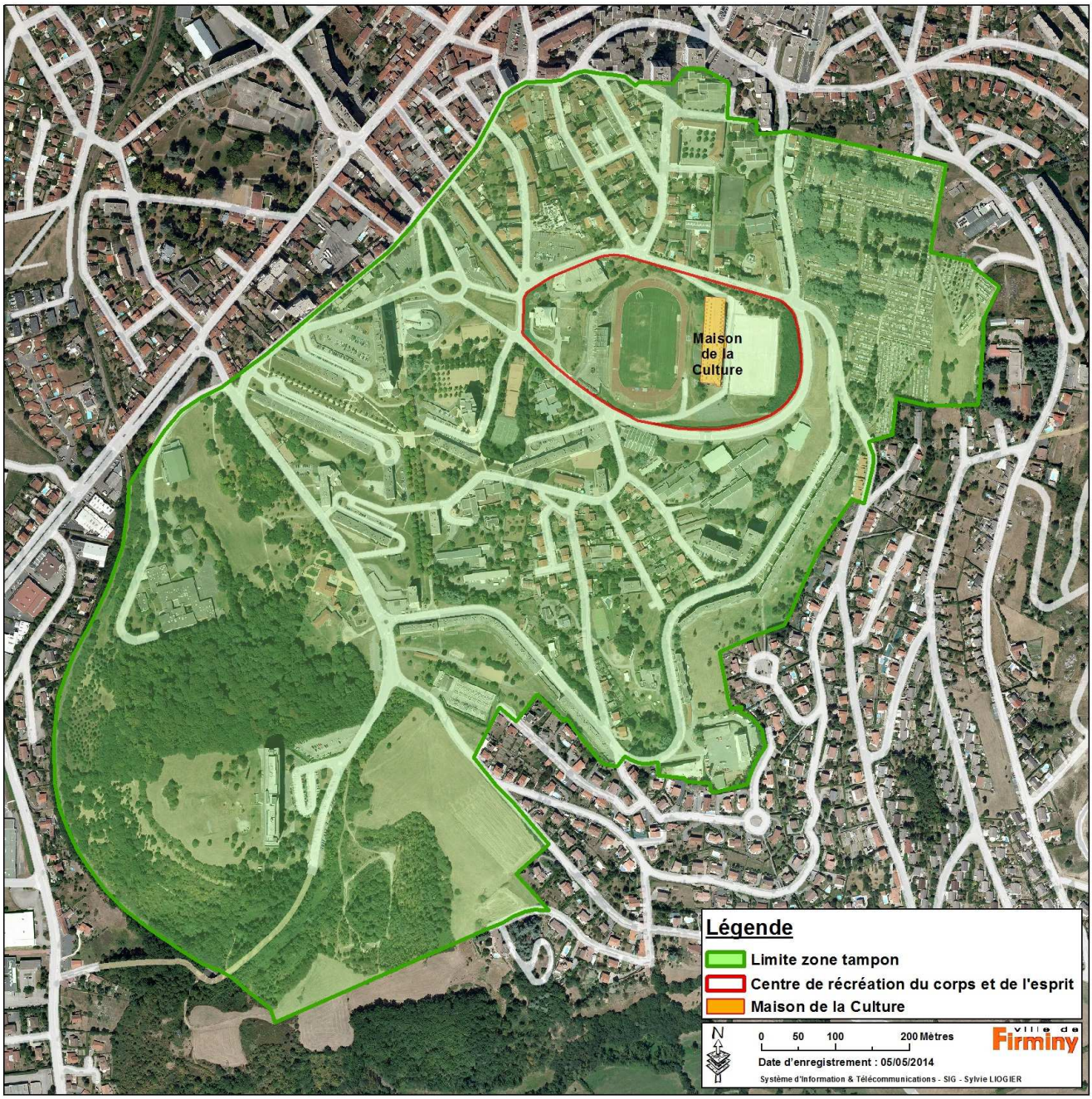

3.4.3. Les différents dispositifs de protection à Firminy

a) La Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)

Une ZPPAUP a été établie par arrêté du préfet de région le 27 janvier 2006 et est en application sur le site. La zone tampon se superpose au périmètre de la ZPPAUP. Cette servitude s'impose au Plan local d'Urbanisme. Ce dispositif se substitue au périmètre de protection de 500 mètres que génère chaque monument et est divisé en trois secteurs (FV1, 2 et 3). Le règlement de servitude définit un ensemble de mesures générales et de prescriptions propre à chaque secteur. Son application relève de la co-responsabilité de la commune et de l'Architecte des Bâtiments de France (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Loire, DRAC Rhône-Alpes, Ministère de la Culture)

Ce règlement s'applique à l'ensemble du périmètre de la réalisation de Firminy-Vert. Les abords des monuments Le Corbusier et en particulier la Maison de la Culture, sont protégés par les dispositions dites FV1, qui en substance édictent une protection forte et un retour à

l'origine des réalisations détruites, dégradées ou ruinées, voire jamais totalement réalisées pour tout acte nouveau d'entretien, d'adaptation ou de restauration.

La ZPPAUP ne diminue aucune des règlementations, qui s'appliquent à l'édifice en fonction de ses instances particulières de protection parmi les Monuments Historiques.

- **Le secteur FVI : « Firminy-Vert : secteur d'intérêt patrimonial »**

Ce secteur englobe le patrimoine urbain, paysager, architectural du quartier de Firminy-Vert. Il comprend :

- les édifices de Le Corbusier classés Monuments Historiques, ainsi que le domaine des Bruneaux dont le château est inscrit Monument Historique
- l'ensemble d'habitat collectif constituant le quartier de Firminy-Vert.

- **Le secteur FVII : « Les Noyers : secteur à fort intérêt paysager »**

Il s'agit d'un « secteur d'accompagnement à caractère paysager qui vise la constructibilité des terrains ou des prescriptions de nature générale concernant l'aspect des constructions ou des aménagements situés à leurs abords ».

« Les Noyers est un secteur à fort enjeu paysager dans le périmètre de Firminy-Vert »: il s'agit d'un petit ensemble d'habitat individuel au cœur du quartier d'habitat collectif.

- **Le secteur FVIII : « La lisière de la ville ancienne »**

C'est un « secteur d'accompagnement à caractère paysager qui vise la constructibilité des terrains ou des prescriptions de nature générale concernant l'aspect des constructions ou des aménagements situés à leur abords ».

La lisière de la ville ancienne est la jonction de l'urbanisme inspiré de la Chartre d'Athènes qui se prolonge vers la ville à travers des équipements concédés ou publics (chaufferie urbaine, écoles…) et de l'urbanisation antérieure qui mêle, en périphérie du centre-ville des logements collectifs et de l'habitat pavillonnaire. « La lisière de la ville est un secteur à fort enjeu paysager à la limite de la ville ancienne et de Firminy-Vert, se poursuivant jusqu'au portail roman de l'ancienne église Saint-Pierre ».

Le sous-secteur FVIIIa correspond à la partie la plus dense de cette urbanisation tardive, elle présente notamment des alignements le long des voies continues. Les percées visuelles vers Firminy-Vert sont cadrées et restreintes. Des vues se dégagent également vers la ville ancienne et notamment vers la Bourse du Travail.

Le sous-secteur FVIIIb est en relation directe avec Firminy-Vert. Les vues sur le Centre Civique ou l'Unité d'Habitation y sont particulièrement dégagées. Ce secteur assure la relation piétonne avec la ville ancienne et à ce titre doit permettre des transitions de qualité.

Un projet d'extension de la ZPPAUP initiale, a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en janvier 2010, pour mieux protéger le paysage du site et faire le lien avec le tissu du faubourg des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles caractérisant la lisière du centre-ville et compléter la protection de la zone tampon.

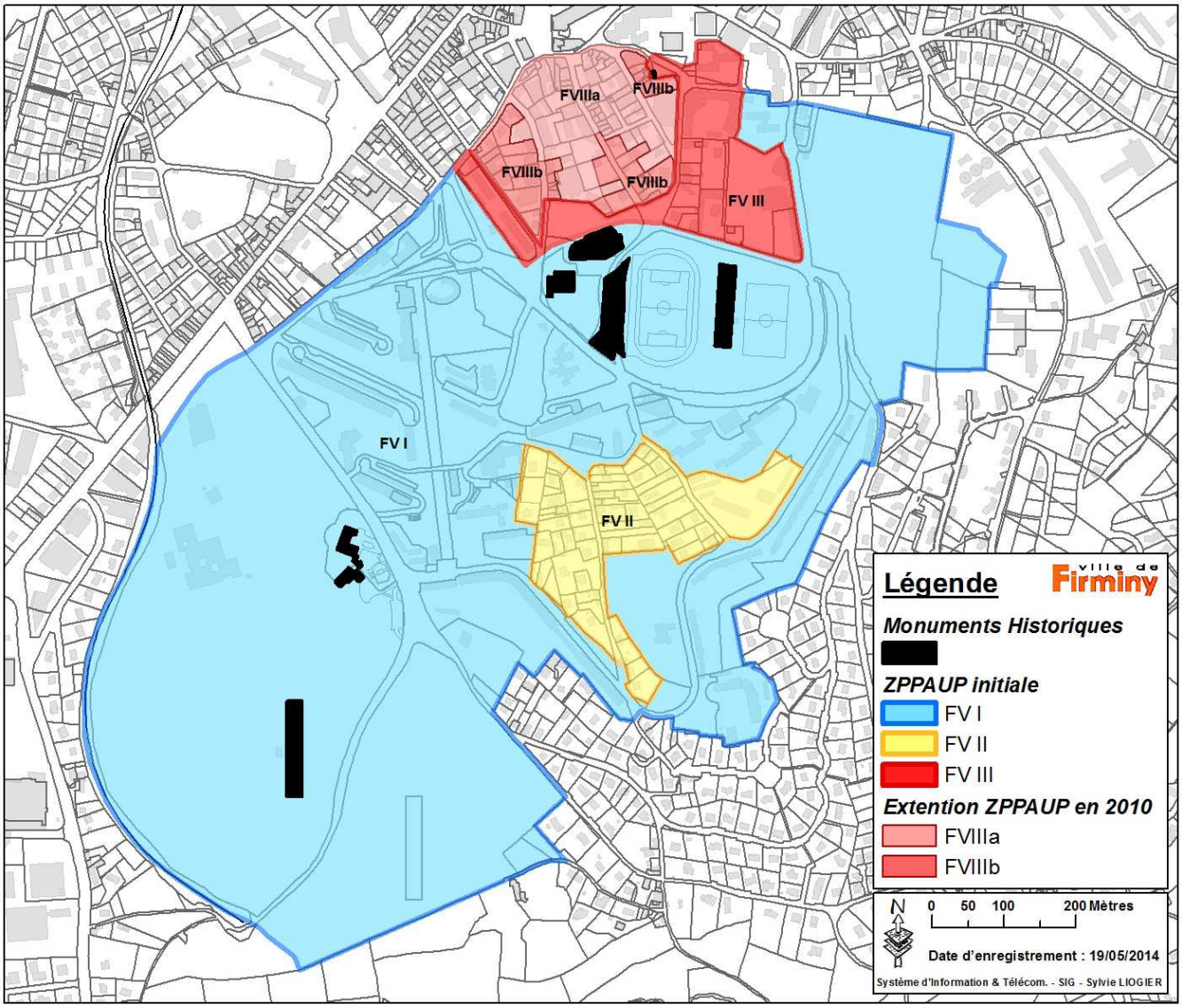

Suite à l'évolution législative de juillet 2012, cette extension n'a pu être finalisée et se voit aujourd'hui intégrée dans la transformation de la ZPPAUP initiale en Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

En conséquence, en étroite collaboration avec l'Etat, la Ville de Firminy a missionné un chargé d'étude le 28 août 2013 avec quatre objectifs :

- Adapter et relire les périmètres et secteurs de la ZPPAUP intégrant les éléments du patrimoine industriel et historique
- Elaborer un volet environnemental
- Adapter les règlements généraux et par secteur en vue de préserver ces patrimoines aux usages et normes en vigueur
- Evaluer et identifier les zones naturelles et paysagères à dimension culturelle et valorisant le cadre de vie.

Le diagnostic a été livré fin décembre 2013 ; le dossier du projet d'AVAP comprenant le diagnostic, le rapport de présentation, les documents graphiques et le règlement est en cours d'élaboration pour un rendu estimé fin 2014.

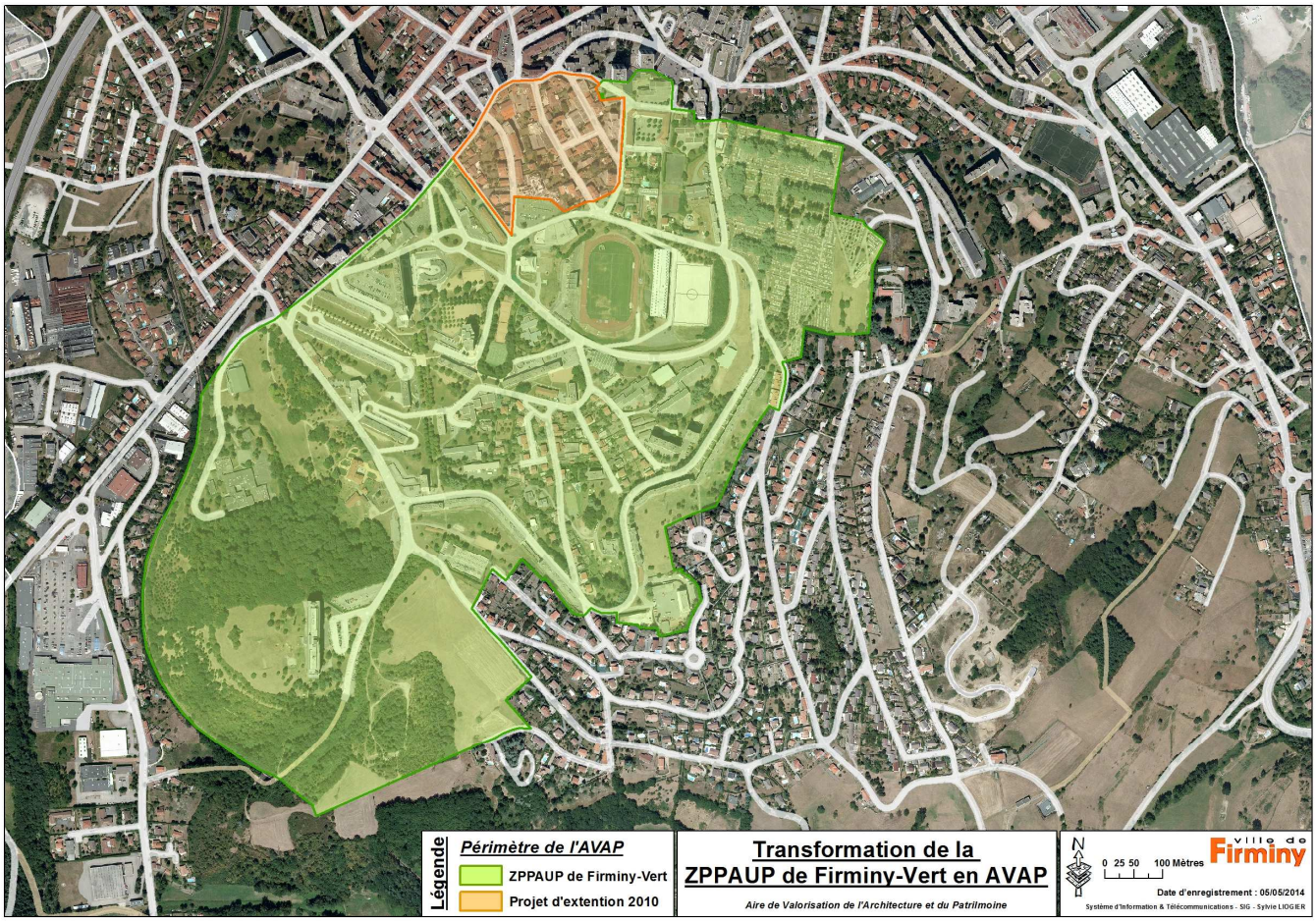

b) Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le règlement du PLU intègre celui de la ZPPAUP sur son périmètre. Le zonage et les dispositions réglementaires de la ZPPAUP ont été traduits dans le plan de zonage et le règlement du PLU. L'indice « z » est l'expression de cette transcription.

La ZPPAUP délimite les emprises dans lesquelles les constructions nouvelles seront admises aux abords de l'Unité d'Habitation de Le Corbusier. Le plan de zonage du PLU les intègre en zone UBz ; en dehors de ces emprises, les abords de l'Unité sont reclassés en zone naturelle Nz.

Dans les zones à indice « z » du PLU, les articles portant sur l'implantation, la hauteur, l'aspect extérieur des constructions, les espaces libres et les plantations ne sont pas réglementés : seules les dispositions de la ZPPAUP s'appliquent.

- **Le secteur ULz :**

La zone UL est une zone destinée aux équipements sportifs, de loisirs, culturels et d'enseignement dont le Centre de recréation du corps et de l'esprit qui comprend un secteur spécifique ULz.

- **Le secteur UCz :**

La zone UC correspond à des secteurs à dominante d'habitat individuel, de densité moyenne à faible. Le bâti est édifié en règle générale en ordre discontinu et en retrait des voies. La zone UC est destinée principalement à l'habitat mais peut accueillir des équipements, des commerces, des services ainsi que des activités dans la mesure où elles sont nécessaires et compatibles avec la fonction résidentielle. Elle comprend un secteur UCz correspondant au quartier des Noyers.

- **Le secteur UBz :**

La zone UB est une zone péricentrale qui englobe notamment les grands ensembles d'habitat collectif. Le bâti est édifié en règle générale en ordre discontinu et en retrait des voies. La zone UB comprend un secteur UBz correspondant au quartier de Firminy-Vert.

- **Le secteur Nz:**

La zone N couvre principalement les coteaux Nord et Sud de la commune; elle englobe des hameaux et du bâti isolé.

Il s'agit d'une zone qu'il convient de protéger en raison de la qualité des sites, des milieux, des paysages et plus généralement de son caractère naturel. Seule l'adaptation du bâti existant est admise. Elle comprend notamment un secteur Nz qui couvre le bois des Bruneaux et son environnement et un secteur Njz, destiné aux jardins familiaux. Le site de la Gabière est compris dans la ZPPAUP.

- **La zone UA:**

La zone UA couvre le centre ville et le secteur de la rue de la République. Le bâti est en général édifié à l'alignement et en ordre continu. La zone UA est destinée à accueillir de l'habitat, des commerces, des services et des équipements, ainsi que d'autres activités dans la mesure où elles sont nécessaires et compatibles avec la vie urbaine. Elle ne concerne que la partie Nord de la zone tampon; il s'agit de la lisière de la ville ancienne non prise en compte dans les limites originelle de la ZPPAUP. La commune de Firminy a délibéré en mai 2009 pour modifier son PLU approuvé le 10 février 2007 de manière à intégrer, entre autres, l'agrandissement du périmètre de la ZPPAUP et à adapter le plan de zonage, le règlement du PLU et les pièces annexes aux nouvelles limites de la ZPPAUP.

Le bois des Bruneaux et le bois de la Barge sont des espaces boisés classés en application de l'article L130-1 du Code de l'urbanisme, dans le PLU. Le bois des Bruneaux constitue « l'écrin vert » de l'Unité d'Habitation. Le classement en Espaces Boisés (EBC) interdit les changements d'affectation ou les modes d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements.

c) Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Joint au PLU, il se veut répondre aux enjeux de développement pour la commune fixé par le PLU approuvé en février 2007 que sont :

- La diversité sociale et générationnelle de la population
- La qualité urbaine
- La diversification de l'emploi.

Il définit des orientations d'aménagement et d'urbanisme pour la commune. La gestion du site Le Corbusier de Firminy-Vert est directement identifiée dans l'essentiel de ses orientations.

Les opérations de construction ou d'aménagement décidées dans les secteurs identifiés doivent être compatibles avec les orientations d'aménagement, c'est-à-dire qu'elles doivent en respecter l'esprit. Les grandes orientations du PADD sont les suivantes :

- Conforter le centre-ville dans ses fonctions résidentielles et commerciales,

Création de parcours touristique, notamment en développant les liaisons avec le quartier de Firminy-Vert

- Améliorer le cadre de vie des quartiers,

Volonté sur Firminy-Vert de maintenir des espaces publics de qualité et un bon niveau d'équipements

- Développer l'accueil de nouvelles activités économiques, soutenir les activités existantes,

Souhait de développer une économie liée au tourisme notamment en valorisant les éléments identitaires de la commune et en priorité l'ensemble urbain XX^{ème} siècle

- Valoriser les patrimoines qui donnent à la commune son identité,

Aménagement des abords du Centre culturel et sportif (Maison de la Culture, Stade municipal, piscine, église)

Conforter la reconnaissance du caractère exceptionnel de ce patrimoine

- Mettre en valeur les paysages et préserver les ressources naturelles.

En liaison avec la volonté de donner une image plus attractive des entrées de ville, il s'agit de requalifier les principales entrées de ville selon leurs singularités : volonté de permettre sur la rue Victor Hugo une découverte du patrimoine Le Corbusier.

3.5. État actuel de conservation de la Maison de la Culture

En 2008, la Maison de la Culture présentait un état sanitaire de plus en plus médiocre avec des pénétrations d'eaux pluviales importantes malgré les travaux d'entretien réalisés par la Ville. Patrimoine vivant, son usage permanent sécurisé ne pouvait plus être garanti et nécessitait des travaux de restauration d'envergure.
Grâce à la mobilisation de tous les acteurs et notamment de la ville de Firminy, le principe de participation au financement de la restauration de la Maison de la Culture a été confirmé par l'Etat dès janvier 2009.
Par ailleurs, M. Le Maire a obtenu l'accord de toutes les collectivités partenaires, Conseil général de la Loire, Région Rhône-Alpes et Saint-Etienne Métropole qui ont réaffirmé leur intérêt pour cette démarche de valorisation du patrimoine et se sont engagées à assurer leur soutien financier.
En partenariat avec la Fondation le Corbusier et sous le contrôle scientifique et technique de la Drac Rhône-Alpes, la Ville de Firminy, Maître d'ouvrage, accompagnée de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques Jean-François Grange-Chavanis, a procédé entre 2009 et 2014 à la restauration de la Maison de la Culture. Elle a voulu réussir un double pari :

- Respecter cette œuvre à la fois dans son audace technologique et son objet social
- Assurer à cet équipement sa nécessaire adaptabilité à l'évolution de la réglementation et lui garantir sa pérennité, pour que la Maison de la Culture reste un lieu de création et de diffusion culturelle à l'échelle régionale, répondant ainsi aux attentes de la population.

La protection du patrimoine : un élément de la logique du développement durable

Les travaux de restauration de la Maison de la Culture ont permis d'appliquer les orientations politiques de l'équipe muncipale en intégrant sur ce chantier comme sur les autres chantiers lancés par la Ville, les principes du développement durable dans ses dimensions sociale, environnementale et économique.
La Ville de Firminy a voulu démontrer que ce patrimoine est un témoin exceptionnel qu'il convient de protéger et de mettre en valeur pour le transmettre comme héritage collectif.
Sa transmission d'une génération à une autre est fondamentale dans le processus de reconnaissance de ce patrimoine.

- Des critères d'insertion ont été imposés dans les marchés de travaux, permettant l'insertion puis l'embauche avec formation d'apprentis.
  Dès la notification des marchés de travaux, une mise au point des critères d'insertion sociale prévus dans le règlement de consultation, a été effectuée avec les entreprises en lien avec le Pôle Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de la communauté d'agglomération . L'engagement des entreprises pour ce chantier s'est traduit à 775 heures consacrées à l'insertion.
- L'isolation du bâtiment a été améliorée et le réseau d'eaux pluviales créé a été prolongé avec des cuves de récupération de 60 m3 permettant une utilisation pour le stade mitoyen.
- Alimenté actuellement par trois chaudières gaz et une unité de cogénération, le chauffage urbain fait l'objet d'une profonde mutation concernant la production de chaleur. Les travaux d'une chaufferie bois de 6MW ont commencé début 2014 et l'utilisation du biogaz du centre technique d'enfouissement de Borde Matin comme nouvelle source de production de chaleur entraîne la reconfiguration du réseau du fait du nouveau régime de basse pression. Les conduites actuelles

installées dans des caniveaux maçonnés sont remplacées par des canalisations pré-calorifugées en pleine terre. Ces technologies permettent de réduire les pertes de chaleur et les pertes de charge et présentent une source d'économie d'énergie supplémentaire. La mixité énergétique retenue aura pour effets d'atteindre un fonctionnement à hauteur de 56 % d'énergies renouvelables par la substitution partielle du gaz, de réduire de 10 000 tonnes annuelles en moyenne les émissions de CO2 et d'agir contre la précarité énergétique en diminuant le prix du mégawattheure.

Le patrimoine : mobilisateur de la « gouvernance »

L'opération de restauration de la Maison de la Culture remplissait les conditions pour s'inscrire dans la programmation du plan de relance de l'Etat dévoilé en décembre 2008 : c'est à hauteur de 490 000 € que l'Etat s'est ainsi engagé dès le début de 2009 pour permettre d'ouvrir ce grand chantier de restauration d'un monument majeur emblématique du patrimoine rhônalpin, 50 ans après sa construction permettant ainsi un phasage des travaux de restauration de la toiture et du complexe d'étanchéité en une seule tranche.

Cette action en faveur du patrimoine retenue dans le plan de relance économique du gouvernement prouve que la qualité et la mise en valeur du patrimoine sont reconnues comme un facteur d'attractivité, de dynamisme des territoires et comme un facteur économique, au-delà des impératifs de sa conservation et de son accès au plus grand nombre.

3.5.1. Phase1 : restauration de la toiture et du complexe d'étanchéité

La structure de la couverture, câbles tendus et dalles de béton cellulaire étant en bon état, a été contrôlée et restaurée en conservation. Seules quelques dalles ont été remplacées, la grande majorité des éléments a pu être conservée. Le complexe isolation-étanchéité de la couverture a été remplacé en totalité par un système souple et léger pouvant s'adapter aux mouvements de contraction et de dilatation de la structure: dalles de laine de roche, pare-vapeur et membrane d'étanchéité en caoutchouc.

L'ordre de service de démarrage des travaux a été délivré le 18 mars 2009 aux entreprises, permettant, après le mois de préparation, de débuter le chantier le 20 avril 2009 pour une durée de 12 mois.

La réception des travaux a été prononcée le 7 avril 2010.

Le bilan de l'opération de restauration de la toiture de la maison de la Culture fait apparaître un coût définitif de l'opération de **1 562 910,52 € TTC**.

Chantier de restauration de la toiture 2009

3.5.2. Phase 2a : restauration des façades, intérieurs et abords

Une seconde étape a été franchie avec l'autorisation et le financement par l'Etat de la mise en chantier des travaux de restauration des façades, intérieurs et abords de la Maison de la Culture : cette restauration a été réalisée dans un souci d'authenticité des lieux, en conservant équipements et matériaux d'origine, à partir des modèles existants et des plans d'archives, conformément aux préconisations de la Commission Nationale.

- *Restauration des bétons :*

Les armatures apparentes ont systématiquement été dégagées et débarrassées de leurs couches d'oxyde par brossage ou sablage, puis soigneusement nettoyées par brossage et soufflage, avant d'être passivées par un produit adéquat.
Les mortiers de réparation devant respecter un certain nombre de critères, résistance mécanique, adhérence, imperméabilité et porosité, ont été choisis pour être adaptés au support existant tout en satisfaisant à un niveau de qualité, d'aspect et d'intégration extrêmement élevé. Un soin tout particulier a été apporté à la restauration des meneaux à feuillures des panneaux de vitrage ondulatoire. Pour les dégradations superficielles, des ragréages traditionnels ont été effectués. Ces ragréages comme ceux réalisés à plus grande profondeur ont été traités et patinés afin de trouver une unité de teinte sur l'ensemble des parements des bétons.

Travaux sur le béton du pignon sud

- *Restauration des menuiseries :*

Tous les systèmes de fermeture en menuiserie bois, volets d'aération, châssis ou portes ont été intégralement révisés sur place. Les éléments défectueux ont été évacués et restitués à l'identique, sur fabrication spéciale; tous les éléments de serrurerie récupérés sur les châssis non réutilisables ont été révisés pour les poser sur les châssis neufs.
Les portes de secours métalliques qui n'étaient pas d'origine, ont été remplacées par des portes bois blindées, à âme pleine pour assurer la sécurité anti-intrusion, avec pose de serrures 3 points, lecteurs de badges et mollettes anti-panique, suivant la demande des utilisateurs et le respect des normes de sécurité incendie en vigueur. Les autres portes métalliques ouvrant sur des locaux techniques qui étaient d'origine, ont été révisées.
Les portes de service et volets d'aération ont été repeints. Toutes les menuiseries, cadres dormants, volets et portes ont été repeints suivant les couleurs primaires utilisées par Le

Corbusier. Le choix des couleurs et la nature de la peinture utilisée ont fait l'objet de longues recherches et de sondages approfondis pour retrouver les teintes d'origine.
Les vitrages ondulatoires ont été restaurés en ne remplaçant que les parties cassées ou qui n'étaient pas d'origine. Les deux tiers des vitrages ont ainsi été conservés. Les calfeutrements de mastic en feuillures devenus durs et cassants ont été remplacés à l'identique sur fabrication spéciale. La porte de verre « clarite » du sas d'entrée a été conservée et révisée. La porte manquante a été restituée par une porte neuve en verre feuilleté. Des poignées d'origine, dessinées par Le Corbusier, une seule subsistait: les 3 poignées manquantes ont été fabriquées à l'identique par moulage de la poignée d'origine.

Remplacement des éléments de quincaillerie des portes

- *Restauration de la serrurerie :*

Les garde-corps ont été restaurés et remis en teinte. Les garde-corps du portique d'entrée étaient stockés sur place, ils ont été récupérés, révisés et remis en place. Les châssis métalliques des locaux du niveau 0 ont été révisés, le vitrage armé manquant remplacé, les profilés remis en peinture.
Les rideaux de fer et guides de l'ancien garage communal ont été complètement déposés.
Les grilles intérieures de protection contre l'intrusion ont été déposées et évacuées.

- *Restauration du mobilier extérieur et des abords :*

Tous les bancs du site, au nombre de seize, qui sont en accompagnement des cheminements piétons ont été restaurés : nettoyage et restauration des bétons avec passivation des fers apparents, dépose des restes de l'ancien système d'éclairage, reprise de la stabilité de ceux-ci lorsqu'ils étaient déchaussés, réfection de l'enrobé. Quatre bancs étaient manquants, au Sud-ouest de l'édifice : ils ont été restitués à neuf, sur fabrication spéciale. Un nouveau réseau de distribution électrique (tabourets, fourreaux, câblage) a été mis en œuvre pour l'alimentation de chacun des bancs, ainsi qu'un nouvel appareillage conforme aux normes en vigueur. Les mâts d'éclairage qui ont été ajoutés postérieurement ont été déposés, un éclairage complémentaire a été créé sur les deux mâts éclairant le stade d'entraînement situé à l'Est.
L'éclairage de la rampe d'accès, des trois bornes d'éclairage de la façade Ouest et des deux pignons a également été restauré avec la mise en œuvre d'un nouvel appareillage (spots, chambres de tirage, fourreaux de distribution). Dans le portique d'entrée, la rampe d'éclairage existant au plafond a été remplacée par un éclairage mural en applique.

La travée occupée par l'ancien garage communal, située à proximité immédiate du foyer, était à l'origine prévue complètement ouverte, afin de donner l'impression que le bâtiment « flottait au-dessus de la falaise ». Elle devait accueillir un « jardin d'hiver », dont le mobilier béton avait été dessiné par Pierre Guariche. Cette travée a été ré-ouverte, les ajouts postérieurs (volets roulants métalliques) supprimés, les sols restaurés avec réfection de l'enrobé et restauration des enrochements en galets. La restitution du mobilier béton, prévue en option, a été réalisée.

Réfection d'un banc extérieur avec son éclarage

- *Restauration intérieure :*

Comme pour les menuiseries extérieures, les portes intérieures et volets d'aération ont été repeints avec les couleurs primaires utilisées par Le Corbusier, dont les sondages approfondis ont permis de retrouver les teintes d'origine. Les sols souples (moquette et dalles vinyle) usés et tachés ont été remplacés à l'identique. Les murs blancs ont été repeints avec la teinte d'origine.

- *Prise en compte de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) :*

Au niveau de l'accueil, un compromis d'usage a été trouvé pour permettre l'accès aux handicapés à la salle de spectacle et à l'ensemble des espaces de ce niveau : il a été rendu possible par la rampe d'accès extérieure, avec l'appel et l'aide apportés par un agent de l'accueil afin de franchir la pente supérieure aux 5% réglementaires. Il n'était pas envisageable de modifier cette disposition sans transformer profondément la configuration du lieu imaginé par Le Corbusier et compte tenu de la protection au titre des Monuments Historiques, il a été décidé de conserver en l'état les dispositions existantes.
Pour créer des sanitaires accessibles, il n'était pas non plus envisageable de modifier les sanitaires existants. Il a été choisi de créer un nouveau sanitaire. Cette adaptation nécessitait des travaux de second œuvre dont l'impact sur l'existant a été réduit au minimum : démolition d'une cloison et carottage pour l'évacuation et l'alimentation de ce sanitaire. Cette installation est considérée comme réversible, la remise en l'état d'origine étant réalisable.

- *Mise en Sécurité :*

  Le système d'alarme anti-intrusion a été remis à neuf, ainsi que le système de sécurité incendie (SSI) et le système de lecture de badges permettant l'accès sécurisé à l'intérieur.

- *Restauration du matériel scénique de la Salle de spectacle :*

  La poutre de scène et le système d'accrochage de matériel scénique en plafond de la grande salle présentaient des fragilités structurelles telles que des étais avaient été mis en place sur les deux balcons de part et d'autre de la scène. Ces éléments ont été supprimés et remplacés par un grill épousant la courbe de la toiture et dessiné selon le calepinage des joints des dalles de béton cellulaire.

  Les travaux de cette phase se sont déroulés de **juin 2010 à septembre 2012** en deux tranches.

  Le montant de la restauration de cette phase s'élève à **2 361 050,35 € TTC**.

3.5.3. Phase 2b : restauration du mobilier des salles de spectacle

Les sièges des deux salles de spectacle ont été restaurés en conservant au maximum les éléments en bon état : toutes les structures métalliques ont été révisées, seuls les sièges trop dégradés ont été restaurés en remplaçant la mousse et le tissu d'habillage en skaï.
Un prototype de siège restauré a été réalisé et testé en laboratoire pour validation par la Commission de sécurité.

Les travaux se sont déroulés **d'octobre 2013 à février 2014**.

Le montant de la restauration des sièges s'élève à **108 048 € TTC.**

Le coût global de la restauration de la Maison de la Culture effectuée de 2009 à 2014 s'élève à : 4 032 008,87 € TTC.

4. PROGRAMME THEMATIQUE

4.1. Politique de gestion de l'élément constitutif du Bien

4.1.1. Les objectifs

La gestion de l'élément constitutif du Bien implique l'intervention de plusieurs acteurs qui permettra :

- d'aborder tous les items (protection, mise en valeur, connaissance, valeurs culturelles, concertation, communication …),
- de comprendre les difficultés,
- d'optimiser les forces et les opportunités (atout touristique), de combler les faiblesses, les menaces et contraintes (pressions dues au développement)
- de définir les objectifs avec leurs procédures techniques, administratives et financières et de fixer des échéances.

Les actions doivent être structurées, planifiées pour aboutir à une phase opérationnelle qui reste primordiale, pour un patrimoine vivant spécifique comme l'est la Maison de la Culture de Firminy qui continue à évoluer et à remplir ses missions originelles de création et de diffusion culturelle.

Mais parallèlement, il s'agit aussi de préserver l'intégrité et l'authenticité de l'élément constitutif du Bien, avec le constat de l'évolution de la pratique de restauration du patrimoine récent :

- authenticité et intégrité sont des éléments fondamentaux de restauration avec un nouveau rapport au patrimoine : les questions du défaut (Le Corbusier laisse l'ouvrier avec des méthodes artisanales faire son défaut), de la perfection, la question éthique du compromis et de la norme (sécurité…), le questionnement sur les installations techniques qui font partie de l'authenticité, la question de l'intégrité sans muséification,
- le chantier de restauration a été un laboratoire d'expériences : il convient d'apporter des témoignages, de les confronter, de s'en enrichir,
- l'évolution des usages implique de trouver des mesures compensatoires (accessibilité aux personnes à mobilité réduite …).

Les enjeux du plan de gestion sont importants, son champ est large et la coordination des acteurs complexe car elle s'entend être partagée avec tous les partenaires et acteurs locaux.

4.1.2. Les instances de pilotage et de gouvernance

- **La gouvernance :**

Elle est mise en place conformément aux directives de l'instruction d'avril 2012 de la Direction Générale des Patrimoines.
Elle mobilise les compétences de la Ville de Firminy, de la Communauté d'Agglomération Saint-Etienne Métropole et de Saint-Etienne Tourisme :

- la Ville de FIRMINY est propriétaire de la Maison de la Culture, du Stade municipal, de l'école matrenelle en toiture et d'un appartement situés 1ére rue de l'Unité d'Habitation
- la Commaunauté d'Agglomération est propriétaire de l'église Saint-Pierre et intervient à ce titre dans sa compétence tourisme pour la gestion touristique du site dans son ensemble.
- l'Office de Tourisme Saint-Etienne Tourisme s'est vu confié la gestion des visites et de l'animation touristique du site par Saint-Etienne Métropole. Avec son service implanté à la Maison de la Culture, lieu de ressources etd e rassemblement, il assure la promotion, l'accueil des visiteurs et l'animation touristique de l'ensemble du site Le Corbusier.

A ces compétences, s'ajourtent celles du Conseil Général de la Loire, de la Région Rhône-Alpes, de la Région Urbaine de Lyon, en relation étroite avec la Drac Rhône-Alpes, service déconcentré du Ministère de la Culture et la Fondation Le Corbusier.

Le Comité de pilotage, composé d'élus de la Ville de Firminy et des différents partenaires participe au schéma de gouvernance.

Le Comité technique assiste le Comité de pilotage : il est composé de spécialistes techniciens représentant de la Ville de Firminy, de la Communauté d'Agglomération Saint-Etienne Métropole et de son office de tourime Saint-Etienne Tourisme, de la Drac Rhône-Alpes, de la Région Rhône-Alpes, du Conseil Général de la Loire, de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne et de la Région Urbaine de Lyon.

Il est chargé de préparer les réunions, rédige, coordonne et veille à la programmation des actions de tous les partenaires.

Le Conseil scientifique accompagne la mise en œuvre des modalités de préservation, restauration, gestion et valorisation du site dans le respect des orientations de la Convention du patrimoine mondial.

Il est composé d'experts nationaux, voire internationaux, avec le réseau développé par la filière patrimoine de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

Il émet un avis sur les nouveaux diagnostics, règlements et les travaux.

- **La coordination des actions :**

Elle est assurée au niveau transnational par **l'Association des Sites Le Corbusier**, créée en janvier 2010 à l'initiative de la Ville de Firminy pour mobiliser l'ensemble des territoires.

Elle fédère l'ensemble des actions des sites français inscrits, favorise une coopération effective des sites autour des projets concrets et propose des actions transnationales.

Elle s'est donnée pour mission de rapprocher les acteurs pluridisciplinaires autour du patrimoine corbuséen, de mutualiser les savoir-faire et les pratiques de valorisation et de gestion de ce patrimoine du XX^{ème} siècle. A ce titre, elle s'est engagée dans la candidature d'un Itinéraire Culturel Européen pour 2015 avec le dépôt du dossier en septembre 2014. Ce projet se fonde sur le réseau qui, depuis 2010, a permis de créer une dynamique de valorisation.

- **Le plan de communication :**

Les actions consistent dans un premier temps à renforcer :

- la signalétique afin de mieux identifier l'élément constitutif du Bien au niveau local et du territoire Rhône-Alpin.
- les sites Internet de la Ville de Firminy et de l'Office de tourisme communautaire afin de construire une interface pérenne intéressante pour le public.

Dans un second temps, afin de sensibiliser tous les publics, des actions d'information, de sensibilisation, de concertation et de formation seront conduites pour renforcer la prise de conscience citoyenne de préservation du patrimoine.

Elles se traduiront par le développement d'outils de médiation, la publication de guides et ouvrages, de produits ciblés et par l'animation d'évènements récurrents comme les Journées Européennes du Patrimoine (JEP), colloques, séminaires…

- **L'évaluation :**

Elle se situe à l'horizon 2018 afin de mesurer l'avancement du plan de gestion et de procéder aux ajustements nécessaires en matière d'objectifs et d'actions.

Une veille sur la gestion du Bien dans tous ses aspects matériels est activée en s'appuyant sur des indicateurs pour s'interroger sur son évolution afin d'anticiper les questions du rapport périodique demandé par le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Les indicateurs de suivi sont recensés dans chaque fiche-action. Ils sont fournis à titre indicatif et seront affinés ou remplacés lors de la mise en oeuvre des actions.

4.2. Plan d'actions

4.2.1. Les thématiques

Le plan de gestion s'appuie sur **cinq thématiques** communes à chaque plan de gestion de la série d'œuvres qui fait l'objet du présent dossier de nomination en série et transnationale à l'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial.

- **Thématique N°1 :**

Projet urbain et prise en compte de la valeur universelle exceptionnelle du Bien

- Fiche-action N°1 : renforcer la protection de l'élément constitutif du Bien

- **Thématique N°2 :**

Authenticité du bien et renforcement de la coopération scientifique et culturelle

- Fiche-action N° 6 **:** renforcer les pôles universitaire et éducatif autour du patrimoine à Firminy.

- **Thématique N°3 :**

Restauration et sensibilisation aux valeurs du patrimoine

- Fiche-action N° 2 : travaux de restauration de l'élément constitutif du Bien
- Fiche-action N° 3 : renforcement des éléments patrimoniaux du site.

- **Thématique N°4 :**

Renforcement de la participation des habitants et usagers

- Fiche-action N° 4: renforcement de la participation des habitants et des usagers autour du parcours touristique
- Fiche-action N° 8 : patrimoine vivant, la Maison de la Culture perpétue son projet initial social et culturel
- Fiche-action N° 9 : apports sociaux, insertion.

- **Thématique N°5 :**

Mise en réseau touristique, communication et promotion

- Fiche-action N° 5 : mise en réseau touristique à l'échelle de la Région Urbaine de Lyon
- Fiche-action N°7 : création d'un Pays d'Art et d'Histoire autour du développement industriel, économique et social.

4.2.2. Les fiches-actions

Les fiches-actions sont classées suivant les cinq grandes thématiques des plans de gestion.

Chaque fiche-actions est déclinée en plusieurs paragraphes qui reprennent :

- la localisation et le Maître d'Ouvrage des actions
- les objectifs et enjeux dans lesquels se situent l'action avec son contenu
- les acteurs et partenaires du projet
- les résultats attendus et les leviers identifiés pour y parvenir
- le calendrier prévisionnel et le financement des actions

Les fiches-actions sont au nombre de **neuf**, les actions s'échelonnant sur une période de 2013 à 2020.

- **Fiche-action N°1 : renforcer la protection de l'élément constitutif du Bien et de l'ensemble du site**

- **Fiche-action N°2 : travaux de restauration de l'élément constitutif du Bien**

- **Fiche-action N°3 : renforcement des éléments patrimoniaux du site**

- **Fiche-action N°4 : renforcement de la participation des habitants et des usagers autour du parcours touristique**

- **Fiche-action N°5 : mise en réseau touristique à l'échelle de la Région Urbaine de Lyon**

- **Fiche-action N°6 : renforcer les pôles universitaire et éducatif autour du patrimoine à Firminy**

- **Fiche-action N°7 : création d'un Pays d'Art et d'Histoire autour du développement industriel, économique et social**

- **Fiche-action N°8 : patrimoine vivant, l'équipement perpétue son projet initial social et culturel**

- **Fiche-action N°9 : apports sociaux, insertion.**

FICHE-ACTION N°1 : RENFORCER LA PROTECTION DE L'ELEMENT CONSTITUTIF DU BIEN ET DE L'ENSEMBLE DU SITE

Thématique N° 1 : Projet urbain et prise en compte de la valeur universelle exceptionnelle du Bien

Localisation du projet : Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de Firminy (AVAP)

Maître d'ouvrage : Ville de FIRMINY

Objectifs :

a) Renforcer les mesures de protection de la Maison de la Culture et de l'ensemble du site par une amélioration de la prise en compte du patrimoine dans les documents de planification
b) Renforcer la protection des œuvres d'art, des mobiliers et équipements urbains.

Description du projet et actions prévues :

a) Le quartier de Firminy-Vert et le Centre de recréation du corps et de l'esprit font l'objet d'une adaptation du dispositif de protection :
   - extension de la zone tampon qui permet d'asseoir la zone tampon sur une véritable servitude de protection patrimoniale et paysagère
   - transformation de la **ZPPAUP** initiale en **AVAP** pour se conformer à la loi, permettant de maintenir un niveau suffisant de protection du quartier de Firminy-Vert, **cadre de protection du Bien lui-même.**

b) En préalable, il convient d'établir un inventaire du mobilier urbain possédant un fort impact sur le paysage du site qui pourrait être envisagé pour 2017.

Acteurs et partenaires du projet :

Ville de Firminy Maître d'ouvrage
Maître d'œuvre : architecte du patrimoine, paysagiste
Drac Rhône-Alpes, service déconcentré du Ministère de la Culture
Fondation Le Corbusier
Commission Locale Consultative de l'AVAP

Résultats attendus et indicateurs :

- Veiller à la protection de l'élément constitutif du Bien et de son environnement
- Veiller à préserver ses qualités et sa valeur historique et architecturale
- Renforcer l'aide à l'élaboration de projets auprès de pétitionnaires et la gestion partenariale des permis de construire pour améliorer la qualité des réhabilitations ou des transformations intérieures ou extérieures.
- Permettre une bonne intégration des différentes politiques patrimoniales de la ville et de l'agglomération.

Tableau de suivi du programme d'actions et calendrier prévisionnel :

Action	Maître d'ouvrage	Dates prévues*	Dates effectives*	Commentaires
Extension et transformation ZPPAUP en AVAP	Ville de Firminy	2011/2015	2013/2015	Extension débutée en 2011 intégrée dans la transformation en AVAP en 2013
Renforcer la protection des oeuvres d'art, des mobiliers et équipements urbains	Ville de Firminy	2017		

*Lancement - Achèvement

Financements :

a) Extension et transformation de la ZPPAUP en AVAP :
Etudes : 32 000 € TTC

b) Renforcement de la protection des œuvres d'art, des mobiliers et équipements urbains :
Etudes et travaux : à déterminer

FICHE-ACTION N° 2 :
TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ELEMENT CONSTITUTIF DU BIEN

Thématique N° 3 : Restauration et sensibilisation aux valeurs du patrimoine

Localisation du projet : Maison de la Culture et Stade Municipal de Le Corbusier

Maître d'ouvrage : Ville de FIRMINY

Objectifs :

Travaux de restauration de la Maison de la Culture et du Stade municipal mitoyen, classés Monuments Historiques

Description du projet et actions prévues :

Travaux de restauration :

1. **Maison de la Culture :**
   - restauration de la toiture et du complexe d'étanchéité
   - restauration des façades, intérieurs et abords
   - restauration du mobilier des salles de spectacle
   - restauration de l'ensemble du mobilier de la Maison de la Culture
   - mise en place d'une matériauthèque et d'un conservatoire suite aux chantiers de restauration

1. **Stade Municipal :**

-Phase 1 : tranche ferme : travaux de restauration à l'identique structure et étanchéité
tranche conditionnelle 1 : travaux de restauration à l'identique structure et gradins zone 3
tranche conditionnelle 2 : travaux de restauration à l'identique structure et gradins zone 4

-Phase 2 : tranche conditionnelle 3 : travaux intérieurs des vestiaires et mise en sécurité des gradins, du boulevard et accessibilité aux personnes à mobilité réduite
tranche conditionnelle 4 : réaménagement sportif

Acteurs et partenaires du projet :

Ville de Firminy**,** Maître d'ouvrage
Maître d'œuvre : architecte en chef des monuments historiques, vérificateur en chef des monuments historiques, bureaux d'études structure et fluides, bureau d'études géotechniques, bureaux de contrôle
Drac Rhône-Alpes, service déconcentré du Ministère de la Culture
Financeurs : Etat (Ministères Culture et Sport), Région Rhône-Alpes, Conseil Général de la Loire, Saint-Etienne Métropole
Fondation Le Corbusier, Saint-EtienneTourisme
Conseil scientifique et comité de pilotage

Résultats attendus et indicateurs :

Préservation de la qualité des édifices et de leur valeur historique et architecturale
Pérennité des monuments historiques

Reprise durable des activités culturelles de la Maison de la Culture et des activités sportives du Stade municipal
Analyse des travaux sur la base des indicateurs de qualité des travaux de restauration mis en place, réalisés par le maître d'ouvrage, la Ville de Firminy
Faire de la Maison de la Culture et du Stade Le Corbusier un « laboratoire vivant », lieu de débats sur l'architecture, les politiques urbaines et la modernité

Tableau de suivi du programme d'actions et calendrier prévisionnel:

Action	Maître d'ouvrage	Dates prévues	Dates effectives	Commentaires
Travaux de restauration de la Maison de la Culture	Ville de Firminy	2009 à 2014	2009 à 2014	
Travaux de restauration du mobilier la Maison de la Culture Mise en place d'une matériauthèque	Ville de Firminy	2015/2016 2010 à 2016		Matériauthèque initiée dès 2010 avec les travaux de restauration de la toiture
Travaux de restauration du Stade municipal	Ville de Firminy	2014 à 2018	Démarrage phase 1 en novembre 2013	Phase 1, tranche ferme : nov. 2013 à septembre 2014 Phase 1, tranche conditionnelle 1 : septembre 2014 à juin 2015 Phase 1, tranche conditionnelle 2 : juillet 2015 à juin 2016 Phase 2 : de 2016 à 2018

Financement :

Travaux de restauration :

1. **Maison de la Culture :**

Bilan opération toiture, façades, intérieurs et abords (études et travaux) : 4 032 008, 87 € TTC
Restauration de l'ensemble du mobilier de la Maison de la Culture : estimatif 35 000 € TTC
Matériauthèque : estiamtif 6 000 € TTC

2. **Stade municipal :**

Echéancier engagement en euros TTC (études et travaux)

Phase	Tranche	2014	2015	2016	2017	2018
1	Ferme	1 202 227				
	Conditionnelle 1		964 435			
	Conditionnelle 2			922 056		
2	Conditionnelle 3				1 158 488	
	Conditionnelle 4					1 892 990

FICHE-ACTION N° 3 :
RENFORCEMENT DES ELEMENTS PATRIMONIAUX DU SITE

Thématique N° 3 : Restauration et sensibilisation aux valeurs du patrimoine

Localisation du projet : Centre de Recréation du Corps et de l'Esprit

Maître d'ouvrage : SAINT-ETIENNE METROPOLE

Objectifs :

Renouvellement du parcours d'interprétation du Site Le Corbusier
Mise en place d'une signalétique sur l'ensemble du site

Description du projet et actions prévues :

1. **Renouvellement du parcours d'interprétation du Site Le Corbusier**:

Le projet vise à renouveler le parcours de 2007 pour poursuivre la mise en valeur touristique et culturelle du site en renforçant son rayonnement et en développant son image et sa notoriété.
L'accueil du public sera concentré à la Maison de la Culture et amélioré tout au long du parcours, notamment pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Mise en place d'outils numériques.

2. **Mise en place d'une signalétique** :

Dans un premier temps, diagnostic de la signalétique routière et piétonne afin d'améliorer l'accueil des visiteurs depuis les différents accès routiers et la gare.
Définition et installation de la signalétique.

Acteurs et partenaires du projet :

Maître d'ouvrage : Saint-Etienne Métropole et son Office de Tourisme Saint-Etienne Tourisme
Ville de Firminy
Drac Rhône-Alpes du Ministère de la Culture
Musée d'Art Moderne, Ville de Firminy, Ecole d'architecture ENSASE, Université Jean Monnet de Saint-Etienne,
Conseil scientifique et comité de pilotage
.

Résultats attendus et indicateurs :

Apporter une meilleure lisibilité de l'ensemble du site à l'échelle de l'agglomération
Poursuivre la mise en valeur touristique et culturelle en associant les usagers et la population locale
Sensibiliser les visiteurs et la population locale à l'œuvre de Le Corbusier en apportant une aide à la compréhension avec des outils de médiation adaptés
Faciliter l'accès de la Maison de la Culture, point de départ et d'accueil des visiteurs par l'Office de tourisme communautaire

Tableau de suivi du programme d'actions et calendrier prévisionnel:

Action	Maître d'ouvrage	Dates prévues
Renouvellement du parcours d'interprétation	Communauté d'agglomération	2014 à 2020
Signalétique	Communauté d'agglomération	2014 à 2016

Financement :

1. **Renouvellement du parcours d'interprétation :**

Etudes : 10 800 € TTC
Travaux : 200 000 € TTC
Subvention : contrat Région Rhône-alpes CFAC : 50 700 €
Outils numérqiues : 50 000 €/an

2. **Signalétique :**

Etudes et mise en place de jalonnement, concertation : 50 000 € TTC
Subvention CFAC : 12 000 €

FICHE-ACTION N° 4:
RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES HABITANTS ET DES USAGERS AUTOUR DU PARCOURS TOURISTIQUE

Thématique N° 4 : Renforcement de la participation des habitants et des usagers

Localisation du projet : Maison de la Culture, Unité d'Habitation et Château des Bruneaux de FIRMINY

Maître d'ouvrage : Ville de FIRMINY

Objectifs :

Construire un nouveau parcours touristique pour faire du site un « laboratoire vivant » dédié à l'histoire de l'habitat social et un lieu de débats et de réflexions tant sur l'aspect architectural que philosophique, en associant les usagers et la population locale dans la constitution du fonds et de sa mise en valeur.
Reconnaissance des forces patrimoniales locales par un projet d'actions territoriales.
Poursuivre et amplifier les actions d'appropriation du Site Le Corbusier par les habitants et usagers.

Description du projet et actions prévues :

Création d'un nouveau parcours touristique incluant:

a) un LabOVQ : création d'un espace muséographique LabOVQ dans l'aile Nord de l'ancienne école maternelle de l'Unité d'Habitation en complément de l'aile Sud réservée aux étudiants des classes Master patrimoine de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne qui le feront vivre (scénographie et expositions) dans le cadre de leur formation aux métiers du patrimoine, concrétisant ainsi la formule "formation-action" au sein même d'un immeuble de logements sociaux. Les visites de ce nouvel espace seront assurées par l'office de tourisme Saint-Etienne Tourisme
b) l'aménagement d'un appartement 2050 dans un appartement propriété de la ville à l'Unité d'Habitation, face à l'appartement témoin Le Corbusier classé Monument Historique : création d'un appartement vitrine de Design prospectif, à partir de thématiques traitées par Le Corbusier (autonomie en eau et énergie, prise en compte des modes de vie et des usages) en imaginant des scenarii Le Corbusier en 2050 qui prennent en compte les changements de comportements et la modification des modes de vie liée aux mutations sociales et environnementales
c) l'appartement témoin de Firminy du XIX^{ème} existant à l'écomusée du Château des Bruneaux.

Renforcement de la participation des habitants à la vie du site par Saint-Etienne Tourisme :

- « Carte ambassadeur » réservée aux habitants de la Communauté d'Agglomération qui donne un accès gratuit et illimité aux visites et expositions
- Programmation évènementielle en direction des habitants, en particulier lors des Journées Européennes du Patrimoine en associant les associations locales du patrimoine ; lors de festivals, spectacles de cirque, assemblées générales d'entreprises, locations d'espaces, expositions, forum et tables rondes entre les guides conférenciers, les médiateurs culturels et les habitants (ex.: en 2014 « Comment faire visiter un Monument historique et y vivre dedans ? »), lors de conférences.

Acteurs et partenaires du projet :

Ville de Firminy, Université Jean Monnet (Pôle de Recherche et d'Enseignement de Lyon)

Communauté d'Agglomération SEM, association des patrimoines de la modernité (APM), Saint-Etienne Tourisme
Société d'Histoire de Firminy et Environs, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne et Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design de Saint-Etienne, Office Public de l'Habitat de Firminy
Région Rhône-Alpes, Communauté Européenne
Associations des Habitants de l'Unité d'Habitation Le Corbusier de Firminy
Fédération Européenne des Associations d'Habitants des Unités d'Habitation de Le Corbusier

Résultats attendus et indicateurs :

Le projet s'inscrit dans une double démarche initiée en 2010 dans le cadre d'un workshop regroupant architectes, urbanistes, habitants et associations. Cette réflexion a été lancée suite aux évènements sociaux qu'a connu ce quartier en 2009, dans l'objectif de redéfinir un nouvel avenir pour Firminy-Vert mais également, en lien avec l'implantation du cursus Patrimoine de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.
Ce projet vise à renforcer l'offre touristique dédiée à l'histoire de l'habitat social en impliquant les habitants du quartier afin d'équiper cet espace muséographique, témoignage de l'accès à la modernité des familles dans les années 60.
Il accompagne également d'autres actions mises en place sur le quartier par la Ville, l'Office de Tourisme Saint-Etienne Tourisme, l'Office Public de l'Habitat de Firminy et la Communauté d'Agglomération Saint-Etienne Métropole.
Indicateurs : fréquentation du site (nombre et type de visiteurs)

Tableau de suivi du programme d'actions :

Expositions temporaires construites et scénographiées par les étudiants présentées à la Maison de la Culture, point de départ touristique, à l'église Saint-Pierre et à l'espace muséographique.
Worshops annuels organisés par les étudiants permettant de développer les connaissances, de sensibiliser les habitants et touristes à la création architecturale et au Design, d'intégrer l'habitant dans la gestion des logements en menant des réflexions sur leur évolution.
Actions en direction des habitants avec leur témoignage, leur ressenti … (exposition dans les Unités d'Habitation « Chaque fenêtre défend son paysage » ou dans le cadre des Utopies Réalisées « Paroles aux Habitants » en 2014)

Calendrier prévisionnel :

Installation des classes patrimoine de l'Université en septembre 2012
Ouverture de l'espace muséographique LabOVQ : automne 2014
Ouverture appartement 2050 : second semestre 2015
Expositions temporaires toute l'année
Mars 2015 : conférence appartement 2015

Financement :

a) LabOVQ :

Etudes : 37 000 € TTC
Travaux : 246 850 € TTC
Maîtrise d'ouvrage Ville de Firminy
Subventions Région Rhône Alpes : 100 000 € ; Europe Feder : 26 595 €

b) Appartement 2050 :

Etudes : 50 000 €
Travaux : 70 000 €

FICHE-ACTION N° 5 :
MISE EN RESEAU CULTURELLE ET TOURISTIQUE A L'ECHELLE DE LA REGION URBAINE DE LYON

Thématique N° 5 : Mise en réseau culturelle et touristique, communication et promotion

Localisation du projet : Maison de la Culture de Firminy, Couvent de la Tourette à Eveux, Cité Tony Garnier à Lyon, quartier des Gratte-Ciel à Villeurbanne, Cité des Etoiles à Givors

Maître d'ouvrage : Région Urbaine de LYON (RUL)

Objectifs :

Démarche « Utopies réalisées » :
Prendre appui sur le Site Le Corbusier de Firminy, deuxième ensemble le plus vaste conçu par Le Corbusier dans le Monde, et sur sa Maison de la Culture, pour changer le regard du visiteur sur l'architecture du XX^{ème} siècle : la démarche « Utopies Réalisées », qui réunit cinq sites emblématiques dont le site de Firminy, permet de découvrir les grandes utopies sociales et urbaines du XX^{ème} siècle. Chaque site est le fruit de la rencontre entre des architectes visionnaires et des maires audacieux, convaincus que l'architecture et l'urbanisme modernes pouvaient contribuer à un monde meilleur. Il s'agit d'une opération pilote qui démontre l'intérêt de valoriser les complémentarités touristiques et culturelles entre les différents territoires de la région lyonnaise.

Démarche « Patrimoine 21 » :
Contribution aux travaux de restauration, initiée à Firminy et Villeurbanne en décembre 2012
Rencontres organisés par ce réseau qui réunit différents acteurs concernés par la réhabilitation des bâtiments du XX^{ème} siècle.

Description du projet et actions prévues :

Depuis 2007, le réseau des Utopies Réalisées a commencé par élaborer le contenu culturel de la démarche. Sur la base de ce socle, des outils de médiation et de communication ont été déployés : livres, dépliants, audioguides, site internet, formation de guides des cinq sites, exposition de photos aériennes…
En 2014-2015, une nouvelle exposition sonore « Utopies réalisées - la parole aux habitants » propose de découvrir les liens singuliers qui unissent les habitants à leur lieu de vie. Une mise en perspective des Utopies d'hier qui ouvre la réflexion sur des questions d'aujourd'hui. D'autres actions sont en cours de définition.

Fréquentation du site Le Corbusier de Firminy :
Le site Le Corbusier accueille en moyenne 19 000 visiteurs /an (source Saint-Etienne Tourisme).
Sa fréquentation est fortement en hausse lors des années de Biennale Internationale Design (ex. : + 38% en 2013) durant lesquelles des artistes renommés exposent (ex. : Yuri Suzuki en 2015).
Les visiteurs se répartissent à

- 84% d'un public de scolaires et d'étudiants ;
- 20% d'un public de visiteurs étrangers (voire plus de 60% en période estivale).

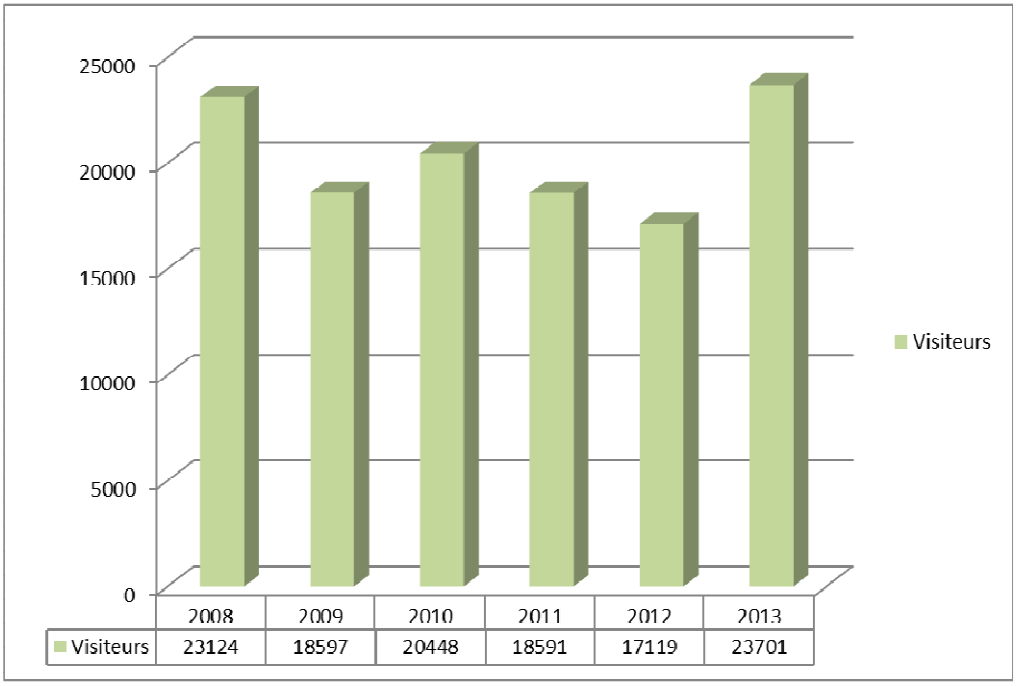

Source Saint-Etienne tourisme

Acteurs et partenaires du projet :

Région Urbaine de Lyon, Villes de Villeurbanne, Lyon, Firminy, Givors, Communauté des Frères Dominicains de La Tourette, Région Rhône-Alpes, DRAC Rhône-Alpes
Structures intercommunales : Grand Lyon, Saint-Etienne Métropole, Pays de l'Arbresle
Offices de tourisme du Grand Lyon, de Saint-Etienne Métropole et du Pays de l'Arbresle
Autres partenaires : Pôle Innovation Constructives, Drac Rhône-Alpes, Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE), Ecoles d'architecture de Lyon, Saint-Etienne, Grenoble et Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

Résultats attendus et indicateurs :

Pour le plan d'actions du réseau Utopies Réalisées plusieurs axes sont proposés :
- **ressentir** les Utopies du XX^{ème} siècle en enrichissant les visites par une approche plus « expérientielle », faire découvrir les matériaux et savoir-faire liés à la construction et rénovation des sites, développer des liens avec d'autres sites relevant de l'utopie au niveau local, national ou international
- **découvrir** des lieux habités en développant l'accueil des visiteurs au sein des appartements habités, en prévoyant des rencontres avec les habitants pour leur permettre de témoigner de leur vie au sein du site, faire des appartements-témoins des lieux plus « sensoriels »
- **imaginer** les Utopies du XX^{ème} siècle en proposant au visiteur et à l'habitant de concevoir leur utopie de demain (grâce à des outils de simulation), et en mobilisant des étudiants en architecture et design pour construire un vrai projet architectural sur la base de ces propositions.

Pour le réseau « Patrimoine 21 » :
S'inscrire dans une dynamique de partage d'expériences sur la réhabilitation du bâti du XX^{ème} siècle
Sensibiliser les visiteurs et la population locale à l'œuvre de le Corbusier en apportant une aide à la compréhension avec de outils de médiation adaptés
Poursuivre la mise en valeur touristique et culturelle à l'échelle du territoire, en associant les usagers et la population locale.

Résultats attendus :
Diversification des publics, hausse de la fréquentation
Partage d'expériences entre les membres du réseau.

Indicateurs :
Nombre de thématiques et fréquentation des visites et du site Internet
Publications, conférences, colloques,presse.

Tableau de suivi du programme d'actions, calendrier prévisionnel et financement :

Action	Maître d'ouvrage	Dates prévues	Budget prévisionnel
Utopies Réalisées « Parole aux habitants »	Région Urbaine de Lyon	Juin 2014 à juin 2015	35 500 € TTC
Ressentir les Utopies du XXème		2015	20 000 € TTC
Patrimoine 21 journée d'échanges		2015	15 000 € TTC
Découvrir les lieux habités		2016	20 000 € TTC
Imaginer les Utopies du XX^{ème}		2017	20 000 € TTC
Colloque international « Habiter le XX^{ème} siècle »	Université de Saint-Etienne + Région Urbaine de Lyon	2016/2017	A élaborer

FICHE-ACTION N° 6 :
RENFORCEMENT DES POLES UNIVERSITAIRE ET EDUCATIF AUTOUR DU PATRIMOINE A FIRMINY

Thématique N° 2 : Authenticité du Bien et renforcement de la coopération scientifique et culturelle

Localisation du projet : Maison de la Culture, Unité d'Habitation de FIRMINY

Maître d'ouvrage : Ville de FIRMINY

Objectifs :

Renforcer les pôles universitaire et éducatif autour du patrimoine à Firminy au niveau de trois axes : universitaire, touristico- économique et médiation de publics et de deux lieux : Maison de la Culture et école de l'Unité d'Habitation.

Description du projet et actions prévues :

Axe universitaire :
Le campus patrimoine installé depuis septembre 2012 à Firminy accueille, outre un master Erasmus Mundus MACLAND (gestion de paysages culturels) trois masters franco européens spécialisés dans le patrimoine, avec l'Université de Saint-Jacques de Compostelle (patrimoine et tourisme durable), avec l'Université Frederico de Naples (patrimoine et ingénierie technique) et l'Institut polytechnique de Tomar (gestion intégrée des patrimoines et paysages culturels). Un autre master est proposé avec l'Office méditerranéen de la Jeunesse et avec les universités marocaines de Fes et Tetouan (valorisation des patrimoines urbains anciens et modernes). Le Master national doit présenter à partir de 2015, deux parcours autour de la gestion des paysages culturels et naturels (conventionné avec le Museum National d'Histoire Naturelle de Paris) et autour de la réhabilitation, de la restauration et de la valorisation des patrimoines modernes (en lien avec l'Ecole Nationale de Travaux Publics de l'Etat basée à Vaulx-en-Velin)
Il est envisagé la mise en place d'un e-learning center, bibliothèque matérielle et virtuelle autour des patrimoines de l'Héritage moderne et des paysages culturels en langues française et anglaise.
Par ailleurs, le développement de l'Ecole Nationale de Travaux Publics de l'Etat et de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne est programmé.

Axe touristico-économique :
Le campus patrimoine travaillera sur le projet LabOVQ en tant qu'atelier d'application pour les étudiants, ce qui est inédit en France et dans l'université française. Il travaille en complémentarité avec les Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture et d'Art et de Design de Saint-Etienne et l'Office de tourisme de Saint-Etienne.
Les interventions et colloques universitaires seront mis en place à la Maison de la Culture.

Axe médiation :
Le campus et le futur LabOVQ s'ouvriront sur le monde associatif (centres sociaux et asscoiations), les publics scolaires (médiation scolaire) afin de mettre en œuvre des programmes d'initiation aux patrimoines, de formation interculturelle et intergénérationnelle préparés par les étudiants en lien avec le gestionnaire Saint-EtienneTourisme et le Minsitère de l'Education Nationale.

Acteurs et partenaires du projet :

Ville de Firminy, Université Jean Monnet de Saint-Etienne, Saint-Etienne Tourisme, Saint-Etienne Métropole
Association des Patrimoines de la Modernité (APM)
Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture et de Design de Saint-Etienne, Ecole Nationale de Travaux Publics de l'Etat
Lycées, collèges et écoles de Firminy
Ministère de l'education Nationale

Résultats attendus et indicateurs :

Proposer une « rencontre intime » avec l'architecture innovante et sociale, avec les modernités du territoire dont la Maison de la Culture est l'emblème
Favoriser le développement d'une filière de l'enseignement supérieur spécialisée autour des patrimoines de la modernité
Renforcer l'initiation au patrimoine à tous les types scolaires (primaires collèges, lycées)
Enrichir l'offre touristique et culturelle du parcours.

Indicateur de résultats :
Nombre d'étudiants accueillis en masters
Nombre et type de scolaires accueillis
Nombre de projets élaborés et fréquentation des visites
Programmes et accueil de scolaires et d'associations
Publications, presse

Tableau de suivi du programme d'actions, calendrier prévisionnel :

Action	Maître d'ouvrage	Dates prévues
Ouverture de l'espace muséographique LabOVQ Exposition temporaire	Ville de FIRMINY Université Jean Monnet de Saint-Etienne	Printemps 2015
Création d'un appartement 2050	Ville + Saint-Etienne Métropole + UJM+ENSASE+ ENSADSE	2015
Exposition « A tambour battant »	Association pour les patrimoines de la Modernité	2015

FICHE-ACTION N° 7 : CREATION D'UN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE AUTOUR DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, ECONOMIQUE ET SOCIAL

Thématique N° 5 : Mise en réseau touristique, communication et promotion

Localisation du projet : Centre de Récréation du corps et de l'Esprit de FIRMINY

Maître d'ouvrage : Saint-Etienne Métropole

Objectifs :

La Communauté d'Agglomération souhaite renforcer son action en faveur de la culture et du patrimoine notamment par l'obtention du label « Pays d'Art et d'Histoire », en s'inscrivant dans une extension du territoire labellisé « Ville d'Art et d'Histoire » de la ville de Saint-Etienne. Cette création émane d'une volonté de la Ville de Firminy dans le cadre de ses actions de préservation du site Le Corbusier et au regard de l'expérience et des similitudes historiques entre les territoires.
Les principaux objectifs sont :

- La valorisation de l'architecture des XIX, XX et XXI^{èmes} siècles
- La promotion d'un urbanisme de qualité et la préservation du paysage
- La sensibilisation de tous les publics et en premier lieu, les habitants du territoire, à la qualité de leur cadre de vie.

Description du projet et actions prévues :

Les actions envisagées sont :

- Un inventaire du patrimoine du territoire, notamment dans le quartier de Firminy-Vert
- La sensibilisation des habitants et des professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère du territoire
- Une présentation du patrimoine dans toute sa diversité
- L'initiation du public des jeunes à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage
- L'offre au public touristique de circuits et visites de qualité encadrés par un personnel qualifié
- La réalisation de publications sur l'architecture, l'histoire et le patrimoine.

Recrutement d'un Chef de projet « Pays d'Art et d'Histoire »
Constitution du dossier « Pays d'Art et d'Histoire »
Mise en place d'actions de préfiguration entre les villes volontaires: Saint-Etienne, Firminy, Saint-Chamond en lien avec l'Office de tourisme communautaire Saint-Etienne Tourisme

Acteurs et partenaires du projet :

Communauté d'Agglomération Saint-Etienne Métropole, Office de tourisme Saint-Etienne Tourisme
Drac Rhône – Alpes du Ministère de la Culture, Education nationale, Archives départementales et municipales
Villes de Firminy, Saint-Etienne, Saint-Chamond
Ecole Supérieure Nationale d'Architecture de Saint-Etienne, Université Jean Monnet de Saint-Etienne
Associations locales

Résultats attendus et indicateurs :

Public ciblé : collectivités, habitants, touristes, assciations liées au patrimoine, scolaires et jeune public
Indicateurs de résultats : nombre de projets élaborés, nombre de thématiques de visite, fréquentation de sites

Tableau de suivi du programme d'actions et calendrier prévisionnel :

Action	Maître d'ouvrage	Dates prévues
Recrutement d'un Chef de projet	Saint-Etienne Métropole	Novembre 2014
Constitution du dossier « Pays d'Art et d'Histoire »	Saint-Etienne Métropole + DRAC + Direction Générale du Patrimoine	Janvier 2015 à juillet 2016
Actions de préfiguration	Saint-Etienne Métropole + Villes de Saint-Etienne, Firminy et Saint-Chamond + St-Etienne -Tourisme	2014 à 2016
Dépôt du dossier de candidature	Saint-Etienne Métropole	Novembre 2016

Financement :

Définition du projet : 80 000 € /an (personnel et études)
Fonctionnement annuel à définir

FICHE-ACTION N° 8: PATRIMOINE VIVANT, L'EQUIPEMENT PERPETUE SON PROJET INITIAL SOCIAL ET CULTUREL

Thématique N° 4 : Renforcement de la participation des habitants et usagers

Localisation du projet : Maison de la Culture de FIRMINY

Maître d'ouvrage : Ville de FIRMINY

Objectifs :

Rayonnement culturel et artistique de la Ville de Firminy au niveau du territoire
Favoriser la rencontre des publics dits « éloignés » de la culture avec des spectacles programmés et des ateliers de pratique artistique.
Maintenir la Maison de la Culture, patrimoine vivant, comme prototype des maisons de la culture voulues par Malraux, accessibles aux plus grand nombre en « *assurant la plus vaste audience à notre patrimoine culturel*, *favoriser la création d'œuvres d'art et de l'esprit qui les enrichissent* » et la marque de l'évolution de leur concept vers une maison de la culture qui est en même temps une maison des jeunes.

Description du projet et actions prévues :

La Maison de la Culture accueille des activités culturelles, touristiques, associatives et éducatives :
- la Ville souhaite perpétuer tous les ans la saison culturelle municipale à la Maison de la Culture en proposant des spectacles, mais aussi en recevant des compagnies en résidence pour des créations,
- des actions de médiation culturelle auprès des enfants jeune public, notamment des quartiers prioritaires, ont été initiées et sont financées et organisées avec **deux médiateurs culturels et un adulte-relais** en direction des publics scolaires, socio-culturels et associatifs. La ville souhaite maintenir ce dispositif voire l'élargir
- des partenariats avec des festivals et associations locales proposés comme en 2013/2014 (Festival les Oreilles en Pointes, la saison lyrique, le Rhino Jazz, C'Kel prod, Loire en scènes, Free Mômes) seront maintenus et étendus
- la Maison de la Culture abrite l' **accueil touristique** géré par l'Office de tourisme communautaire et l'**accueil culturel** géré par la Ville de Firminy

Une exposition permanente sur Le Corbusier et des expositions temporairessont organisées comme en 2014 une exposition d'une fresque photographique participative des habitants de Firminy avec la Fédération Européenne des Associations d'Habitants des Unités d'Habitation de Le Corbusier
Un service de l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole est implanté à la Maison de la Culture : c''est le **lieu ressources** et de rassemblement des activités touristiques et culturelles
- la Maison de la Culture accueille des conférences et workshop en lien avec le patrimoine, des rencontres universitaires (« habiter le Corbusier en 2050 » en 2014 avec l'Université Jean Monnet, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architectes de Saint-Etienne, l'Ecole Supérieure d'Art et de Design de Saint-Etienne), des rencontres associatives (forum sur le handicap en 2014), des rencontres professionnelles (réunions de travail de la Région Rhône-Alpes, Union nationale, de l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes, des comités de pilotage sur les contrats de ville, etc.), et de nombreux évènements municipaux et associatifs permettant de susciter un intérêt pour ce patrimoine auprès de publics divers non initiés
- elle est le **lieu d'élaboration de travaux d'étudiants** (ex.: croquis des écoles d'architecture ou des écoles des Beaux-Arts..)
- elle et un **lieu priviligié d'activités pour les enfants**, renouvelées chaque année scolaire permettant de les initier au patrimoine de façon ludique .

Acteurs et partenaires du projet :

Associations de Firminy, culturelles locales, écoles de musique et de danse
Lycées (Camus, J.Holtzer), écoles et collèges, Université pour tous
Office de tourisme Saint-Etienne Tourisme
Pôle de réussites éducatives et actions culturelles de Lyon et de Saint-Etienne, association d'éducation populaire.

Résultats attendus et indicateurs :

Augmentation de la fréquentation
Créations artistiques en référence au patrimoine et à l'architecture
Public ciblé : collectivités, habitants, touristes, scolaires et jeune public
Indicateurs de résultats : nombre de projets élaborés, nombre d'évènements culturels, conférences, séminaires
La Maison de la Culure a accueilli 3 724 spectateurs pour la saison culturelle 2013/2014 (source ville de Firminy,service Culture) et plus de 20 000 visiteurs (source Saint-Etienne Tourisme)

Tableau de suivi du programme d'actions et calendrier prévisionnel :

Dans le cadre de la saison culturelle :

- Accueil de spectacles en lien avec le patrimoine de Le Corbusier: la programmation de spectacles et de création est élaborée l'année précédant chaque saison avec pour objectif d'accueillir chaque année :

* des spectacles en lien avec ce patrimoine, soit dans le cadre d'une commande, soit d'un accueil de spectacle existant (comme « C'est la faute à Le Corbusier » par la Cie Influenscènes , accueillie en 2013
* des spectacles (en résidence de 2 mois) documentés sur l'architecture et le rôle de Le Corbusier (création « Home » par la Cie chorégraphique Litécox en hommage à C.Perriand dan le cadre de la Biennale du Design en 2013)
En 2015/2016 : projet avec l'ensemble Orchestral autour de l'oeuvre musicale de Iannis Xénakis,
Ces spectacles et résidences donnent lieu à un travail d'accompagnement et pédagogique en direction des publics scolaires et de rencontres spécifiques avec le public lors de répétitions publiques.

Partenariats : Lycée Camus, centres sociaux : ateliers, accueil de spectacles, rencontres
Compagnies en résidence (ex : United Mégaphone, Compagnie de la commune..)

Actions de médiation culturelle :
Selon la programmation établie annuellement :
- Rencontres avec les artistes en résidence lors des répétitions
- Ateliers –théâtre en direction de jeunes du Centre d'animation les vendredis soirs
- Ateliers artistiques en direction des centres sociaux pendant les vacances scolaires
- Activités culturelles et artistiques proposées par les associations de manière régulière toute l'année les lundis, mercredis, vendredis et samedis ou ponctuellement
- Ateliers pour les scolaires
- Expositions permanentes et temporaires
- Maquettes et film sur les Utopies Réalisées en lein avec la RUL
- Visites ludiques pour les enfants.

Accueil de partenaires : Université pour Tous (une dixaine de conférences), écoles (primaires, collèges et lycées), centres sociaux pour leurs spectacles annuels.

Financement :

Ville de Firminy : saison culturelle : 240 000 € TTC

FICHE-ACTION N° 9:
APPORTS SOCIAUX , INSERTION

Thématique N° 4 : Renforcement de la participation des habitants et usagers

Localisation du projet : Maison de la Culture de FIRMINY

Maître d'ouvrage : Ville de FIRMINY

Objectifs :

Lutte contre l'exclusion pour les personnes en situation de chômage cumulé avec des problèmes sociaux
Mise en cohérence des acteurs économiques, sociaux et institutionnels de l'agglomération afin de favoriser le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté
Développement d'activités culturelles et artistiques en direction des quartiers prioritaires via les structures sociales de proximité
Mise en place de clauses d'insertion dans les marchés publics lancés par la ville de FIRMINY
Permettre d'améliorer la cohésion scoiale du quartier de Firminy-Vert et l'accès pour tous à une qualité de vie, conformément au fondement du développement durable (dimensions sociale et économique)

Description du projet et actions prévues :

Création d'un poste référent PLIE, Ville de Firminy, en lien avec Saint-Etienne Métropole :
Activation du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), outil de lutte contre l'exclusion.

Création de deux postes de médiateurs culturels, Ville de Firminy :
Aafin de dynamiser et mettre en cohérence les actions culturelles développées, ils sont chargés de participer à la définition des projets de médiation culturelle, d'animer des activités culturelles ou pédagogiques, de développer et d'animer des partenariats avec les associations de Firminy- Vert, tout en renforcant l'attractivité des publics du territoire. La mission comporte également l'évaluation des projets mis en place,

Mise en place d'un adulte-relais, Ville de Firminy :
Médiateur social, dans le cadre du dispositif d'**adulte-relais**, en partenariat avec l'Etat, il a pour mission d'améliorer les rapports sociaux dans les espaces publics en mobilisant différents supports, principalement la médiation sociale et culturelle. Il est basé à la Maison de la Culture et propose des activités en lien avec le patrimoine Le Corbusier pour faire connaître les œuvres de l'architecte à ce public qui n'ose pas pénétrer dans les édifices.

Mise en place pérenne de clauses d'insertion dans les marchés publics lancés par la Ville de Firminy.

Dispositifs d'insertion locaux, sur le quartier de Firminy-Vert:

- **chantiers d'insertion** : la Ville de Firminy confie à l'association Loire Service Environnement la réalisation et l'encadrement de chantiers dits « d'insertion professionnelle » avec des personnes majeures rencontrant des difficultés d'insertion.
- **chantiers éducatifs** : ils s'adressent aux jeunes de Firminy-Vert de 16-25 ans en difficulté d'insertion sociale. L'objectif est de leur offrir l'accès à des travaux simples ne relevant pas du secteur concurrentiel contrairement aux chantiers d'insertion afin de percevoir un salaire pour financer un projet individuel ou collectif.

Acteurs et partenaires du projet :

Ville de Firminy, Saint-Etienne Métropole, Saint-Etienne Tourisme
Etat, Conseil Général de la Loire
Maison de l'Emploi et de la Formation, Mission Locale Jeunes
Associations Loire Service Environnement, La Sauvegarde de l'Enfance

Résultats attendus et indicateurs :

Le PLIE est l'émanation d'une politique active de lutte contre les exclusions qui implique une concentration des moyens : le référent propose un accompagnement individualisé et réalise des permanences relais information emploi sur le quartier de Firminy-Vert
- en 2013 : 560 contacts et 280 entretiens ont été réalisés par le référent PLIE de la Ville de Firminy
- depuis 2009 : 7 525 heures d'insertion ont été réalisées via les clauses d'insertion, en particulier dans les chantiers de restauration de la Maison de la Culture et du Stade muncipal

Lors des travaux de restauration de la Maison de la Culture, 775 heures ont été consacrées à l'insertion et un emploi au sein de l'entreprise de maçonnerie a été créé.
De même, pour les travaux de restauration du stade Le Corbusier qui débute, le choix des entreprises a été réalisé sur la base de critères pondérés, à parts égales: le prix et la valeur technique, qui inclut un critère d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.
Les entreprises doivent s'engager à réserver dans l'exécution de leur marché des heures de travail sur la durée du chantier en faveur de l'insertion et la qualification par l'économie sur chaque phase de travaux.
Concrètement cet engagement se traduit pour l'entreprise de maçonnerie par l'engagement à exécuter 1078 heures, avec l'embauche directe dans l'entreprise d'une personne aide maçon bénéficiant d'un tuteur et d'une action formation en CAP maçonnerie.
Pour l'entreprise d'étanchéité, 190 heures de travail seront réservées en faveur de l'insertion avec recours à une entreprise de travail temporaire d'insertion.

Pour les chantiers d'insertion, Loire Service Environnement intervient pour un volume de 2000 heures en 2014. La convention est reconduite chaque année.
Pour les chantiers éducatifs, une convention reconduite chaque année, est signée avec la Sauvegarde de l'enfance qui prévoit 702 heures en 2014.

Financement :

- Coût du référent PLIE : 40 000 € /an dont 32 000 € subventionnés par la Communauté d'Agglomération SEM
- Coût d'un adulte-relais : 21 500 € /an , dont 3 096 € financés par le Conseil Général de la Loire et 17 633 € par l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE)
- Chantiers d'insertion : 40 000 €
- Chantiers éducatifs : coût de mise à disposition de 15,40 €/heure soit 10 810 €/an, cofinancé par la Ville de Firminy et le Conseil Général de la Loire.

5. ANNEXES

Références des ouvrages et des articles de presse :

5.1. Ouvrages

- Collection « Patrimoines pour demain » , « *La Maison de la Culture de FIRMINY* » Grenouilleux, éditions La passe au vent , ouvrage édité avec le concours du Ministère de la Culture (Drac Rhône-Alpes) - mai 2013

- *« Le Corbusier à FIRMINY-Vert, Manifeste pour un urbanisme moderne »* de Gilles Ragot, éditions du Patrimoine , Centre des Monuments Nationaux- ouvrage édité avce le concours de la Ville de Firminy, de Saint-Etienne Métropole et de la région Rhône-Alpes - 2011

- *« Ce rêve étrange LE CORBUSIER A FIRMINY »* de Mathieu Gafsou, éditions Gallimard - décembre 2009

5.2. Articles de presse

5.2.1. La Tribune - le progrès – le 30/04/2010

Maison de la Culture : un nouveau toit sans faute de « lèse-Corbusier »

Alors que la fin de la réfection du toit de cet œuvre du Corbu vient d'être célébrée, du chemin reste à parcourir jusqu'à l'adoubement par l'Unesco

Délicat chantier que cette restauration de la toiture de la Maison de la Culture, qui devait répondre à un certain nombre de contraintes. Le maire et conseiller général Marc Petit s'est félicité, à l'occasion de la livraison des travaux mercredi, d'avoir pu réunir les fonds indispensables à la conduite d'un tel chantier, prévu de longue date, mais dont le financement n'était nullement assuré. M. Grange-Chavanis, architecte en chef des Monuments historiques, responsable des travaux expliquait les difficultés techniques auxquelles ont été confrontées les entreprises. Tel un pont suspendu au bout de ses câbles, la toiture de la Maison de la Culture doit subir les mêmes contraintes dont celles dues à la dilatation des métaux. Suivant la température ou le poids de la neige qui s'y accumule, le toit monte et descend au gré des câbles qui se contractent ou se dilatent. Il semble bien que, jusqu'à cette nouvelle restauration (on en est à la troisième depuis 1965), les techniciens n'ont pas trouvé de réponses adaptées. A cause des mouvements de la toiture et de l'usure des matériaux due aux intempéries et au rayonnement solaire, l'étanchéité de la construction était mise à mal et la notoriété du bâtiment risquait d'en souffrir, dans le cadre de son classement au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Ces dernières années, le seul remède trouvé pour éviter l'inondation du bâtiment, fut la disposition artistique dans les salles, de seaux aux couleurs du Corbusier (vert, rouge, bleu) : un aménagement design, dans l'air du temps, pittoresque mais inefficace, d'autant que l'eau avait une fâcheuse tendance à s'infiltrer dans les gaines électriques...

Autre problème lié à cette rénovation, et pas des moindres : comment concilier les nouvelles normes de sécurité sans commettre des fautes de « lèse-Corbusier », les gardiens du temple ne badinant pas avec les règles édictées par le Maître.

M. Grange-Chavanis tenait à féliciter les différents corps de métier qui ont œuvré à cette réalisation, comptant sur la qualité des matériaux nouveaux employés - et en particulier cette « peau élastique » et en principe étanche - qui devrait, sans broncher, résister aux pires assauts ; l'avenir le dira.

Quant au coût de l'opération il est coquet puisqu'il s'élève à plus de 1 271 000 euros, harmonieusement répartis entre les partenaires financiers : l'État prenant 40 % à son compte, le département et la Région chacun 20 %, le solde, soit 20 %, par la commune de Firminy. Quant à Saint-Etienne-Métropole, elle a financé le montant total des études, soit 163 500 euros.

Pour troquer son « petit coin de parapluie contre un coin de Paradis », il aura fallu un an puisque les travaux ont démarré le 20 avril 2009 pour s'achever le 7 avril dernier.

Une première tranche de travaux pour 1 271 000 euros

■ Encore deux nouvelles tranches de travaux entre 2010 et 2012

L'équipe municipale a repris le flambeau de la précédente, pour faire classer l'ensemble le site au Patrimoine mondial de l'Unesco. Un pari rendu encore plus difficile suite aux conclusions plutôt négatives de l'Icomos (commission d'experts pour l'Unesco). « Nous agissons pour que ces œuvres soient classées, dit le maire. Sachant que les demandes des experts concernent l'état de conservation des biens candidats au classement, nous avions plus d'un caillou dans notre chaussure ! Pour que notre demande aboutisse, il fallait en passer par une remise en état de tous les bâtiments. Parvenir à un tel résultat nécessite que la ville retrouve ses partenaires institutionnels. » Le préfet, la Région et le conseil général ont été très rassurants à ce sujet. Après les travaux sur la toiture qui sont achevés, vont démarrer deux nouvelles tranches (coût : 2,76 ME), d'une durée de deux ans environ, à partir de juin prochain et qui concerneront les façades, les intérieurs et les abords. Nous serons alors en 2012. Il restera ensuite à se préoccuper du stade dont certains gradins ont une fâcheuse tendance à s'enfoncer dans le sol. Aucun chiffre n'est encore avancé pour cette tranche future. On peut espérer que ce Centre civique, rayonnant alors de toute sa splendeur sur l'ensemble du quartier, nimbera Firminy-Vert et ses habitants de cet esprit civique qui a bien manqué ces derniers mois !

Etaient aussi présents le secrétaire général du préfet, Laurence Juban, conseillère régionale et adjointe à la culture, M. Lombard, directeur régional des Affaires culturelles, Mme Bardisa, conservateur régional des Monuments historiques, M. Gonzalès responsable des Monuments de France, André Cellier du Conseil général, Jacques Stribick, vice-président de Saint-Etienne-Métropole, Martine Cubizolles Jean-Paul Chartron et Jean-Manuel Morilla, adjoints à Firminy, ainsi que les représentants des différentes entreprises ayant participé aux travaux / Yves Fiamon

5.2.2. La Tribune - le progrès – le 21/07/2010

Les villes à patrimoine sauvent leurs aides

Inscrits au budget, les travaux de restauration de la Maison de la culture

«C'est une bonne nouvelle.» Le maire de Firminy respire, soulagé d'apprendre que la proposition du Conseil général de revoir les critères de subvention aux communes possédant un patrimoine classé a été abandonnée. «L'idée, explique l'édile, était de réduire le taux de 5%. Autrement dit la ville de Firminy ne bénéficiait plus de 20 % mais de 15%. Nous avons programmé dans notre budget les travaux de restauration de la Maison de la culture, du stade et de ses abords qui s'élèvent au total à 6 962 000 euros HT, 5% en moins d'aides, c'étaient 348 105 euros HT à financer par nos propres moyens.

Ces critères devaient également s'appliquer de manière rétroactive à partir du 1er janvier 2010.»

Une commission a vu le jour suite au débat qu'a suscité la proposition.

Et décidé que «le taux de subvention pour l'ensemble des communes urbaines et de taille moyenne restait à 20%.»

5.2.3. La Tribune - le progrès – le 23/07/2010

FIRMINY

Restauration de la Maison de la culture

/ Muriel Catalano

Le toit a été refait il y a quelque temps. C'est aujourd'hui au tour des façades, des intérieurs et des abords d'être rafraîchis. Les travaux devraient s'étendre sur 20 mois.

5.2.4. La Tribune - le progrès – le 23/05/2014

.

FIRMINY

Rédaction : 7 rue de la Paix, 42700 Firminy - 04 77 10 11 60 - lprfirminy@leprogres.fr ; Publicité : 04 77 91 48 69 - lprpublicite42@leprogres.fr

« Promenades Domestiques » à l'église Saint-Pierre

« J'ai souhaité mêler les formes organiques et géométriques »

Léa Vidal, étudiante à l'ESADSE

« Les jardins intérieurs étaient le thème de l'expo à partir des formes de Le Corbusier et son rapport à la promenade architecturale. À travers mon œuvre, j'ai souhaité mêler les formes organiques des sculptures ou dessins de l'architecte et les formes géométriques que l'on retrouve dans les jardins à la française. Il fallait aussi intégrer la contrainte du corps exercée par Le Corbusier, contrainte que l'on retrouve dans les différents espaces de l'église. J'ai choisi une plaque d'acier mise en plan vertical et placée devant une baie vitrée pour que la verdure extérieure pénètre à l'intérieur. J'ai découpé l'acier au laser, puis j'ai soudé, poncé et laissé rouiller, la rouille évoluera durant les cinq mois de l'expo ».

En partenariat avec l'École Supérieure d'Art et de Design de Saint-Étienne (ESADSE), Saint-Étienne Tourisme a présenté jeudi midi la nouvelle exposition « Promenades Domestiques » installée dans l'espace musée de l'église Saint-Pierre. Douze étudiants de l'ESADSE se sont inspirés des formes architecturales, des matériaux, des volumes, des perspectives paysagères et de l'univers végétal environnant le site du Corbusier afin de concevoir de surprenantes sculptures et installations. Cette exposition se propose comme une balade, un cheminement entre les paysages intérieurs des étudiants et les espaces atypiques de l'église. Stéphane Devrieux, directeur de Saint-Étienne Tourisme, Yann Fabès, directeur de l'ESADSE, étudiants, élus étaient présents pour le vernissage de cette exposition qui montre une nouvelle fois l'implication de tous les acteurs du territoire dans un site patrimonial reconnu. ■

Exposition de 23 mai au 13 octobre. Dans le cadre de la nuit des musées Saint-Étienne Tourisme organise la Nuit Décalée, l'occasion de découvrir l'église illuminée, une scénographie lumineuse qui révélera la voûte étoilée de l'édifice. Samedi 24 mai à 21 heures.

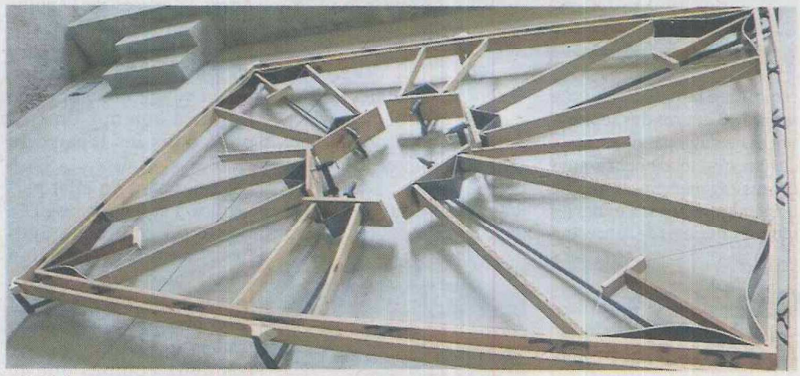

Au fil des œuvres. Photo Le Progrès

« J'ai voulu rendre le béton plus léger »

Da-Seok, étudiant à l'ESADSE, parisien d'origine coréenne

« J'ai voulu rendre le béton, matériau privilégié de Le Corbusier mais considéré comme pauvre et grossier, plus agréable, plus léger, délicat, établir une passerelle entre l'opinion publique et la pensée de l'architecte. Le béton n'est pas forcément un matériau brut. J'ai donc allié la solidité du béton à la grâce du textile. À partir d'une feuille de papier j'ai effectué des pliages puis je l'ai rigidifiée à la résine et m'en suis servi de moule, j'ai coulé du béton, mis un grillage pour solidifier puis de nouveau une couche de béton et j'ai rajouté de la mousse le tout en lévitation ».